



EHPAD

DOSSIER DE PRESSE

GRÈVE DU 30 JANVIER 2018





Invitation à la conférence de presse commune

25 janvier 2018, à 11 heures à l'annexe Varlin

(salle commission n°3), 85 rue Charlot - Paris 3^{ème}

Métro Arts & Métiers - ligne 11

Madame, Monsieur le rédacteur en chef,

Fait majeur dans le contexte actuel, toutes les organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, SUD, UNSA, CFE-CGC, CFTC) se sont réunies le 9 janvier 2018, avec la participation de l'AD-PA.

Ces sept organisations syndicales ont adopté un communiqué commun (ci-joint). Elles appellent les personnels des EHPAD publics (fonction publique territoriale et hospitalière), les salariés des EHPAD du secteur privé associatif ou commercial, ainsi que ceux des soins à domicile à **se mettre en grève le mardi 30 janvier** et à participer massivement aux différentes initiatives qui seront organisées en commun dans les départements en direction des préfectures, des ARS et des Conseils Départementaux, afin de porter leurs revendications :

- ✓ Application d'un agent ou un salarié par résident, tel que prévu par la Plan Solidarité Grand Age ;
- ✓ Abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application ;
- ✓ Arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et exige par conséquent le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés ;
- ✓ Amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales.

Au plan national, elle organise une conférence de presse le JEUDI 25 JANVIER, Annexe Varlin de la Bourse Travail, 85 rue Charlot (Paris 3^{ème}) à laquelle vous êtes cordialement invités.

Les sept organisations syndicales reviendront sur les raisons de l'importance de cet appel commun à la grève, première action d'ampleur nationale en ce début d'année 2018. Elles annonceront les différentes initiatives et démarches décidées sur Paris, en particulier un nouveau courrier au Président de République demandant à être reçu.

L'AD-PA sera présente et d'ici là, il est possible que d'autres associations représentant les établissements, les familles de résidents ou de maintien à domicile, viennent renforcer cet appel, comme c'est déjà le cas de la part de neuf associations et Unions Confédérales de retraités.

Dans l'attente de vous rencontrer.

Très cordialement.

Les organisations syndicales signataires du communiqué commun du 9 janvier

Pour tout contact :

FO services publics et de santé : Tél : 01 44 01 06 00
CGT santé sociaux : Tél : 01 55 82 87 49
CGT services publics : Tél : 01 55 82 88 20
CFDT santé sociaux : tél : 01 56 41 52 00
SUD santé sociaux : Tél : 01 40 33 85 00
UNSA santé-sociaux : Tél : 01 45 51 98 29
CFTC santé sociaux : Tél : 01 42 58 58 89
CFE CGC santé social : Tél 01 48 78 49 49
AD-PA : Tél : 01 55 12 17 24

Un appel commun inédit à la grève de tous les EHPAD le mardi 30 janvier 2018

A l'initiative de la fédération des Services publics et de santé FO, les organisations syndicales du secteur des maisons de retraites et des Ehpads lancent un appel à une journée de grève nationale et de mobilisation, le mardi 30 janvier 2018. Pour contrer le manque de moyens financiers et humains, les syndicats revendiquent l'abrogation de la réforme de la tarification des Ehpads et une augmentation des effectifs.

La tension monte dans les Ehpads publics et privés. Une journée de grève nationale et de mobilisation aura lieu le 30 janvier à l'appel de la fédération des Services publics et de santé (SPS-

FO) et de six autres organisations syndicales signataires d'un nouveau courrier au chef de l'État, qui fait suite à deux autres courriers depuis la mi-octobre 2017. Des lettres dont les signataires demandaient audience à Emmanuel Macron, pour lui exposer la situation explosive et intenable des Ehpads.

Alors que le secteur connaît une dégradation sans précédent des conditions de travail des salariés et des conditions d'accueil des résidents, les syndicats revendiquent l'application d'un ratio d'un agent par résident et l'abrogation d'une nouvelle réforme des tarifs, qui va se traduire par des suppressions massives de postes.

LA SUITE DE LA CONFÉRENCE NATIONALE DE DÉFENSE DES EHPAD



Conférence de défense des Ehpads le 28 novembre 2017 à la Confédération Force Ouvrière. Photographie : F. Blanc (CC BY-NC 2.0)

Lors d'une conférence nationale pour la défense des Ehpads, organisée le 28 novembre par la Fédération des services publics et de santé FO au siège de la confédération FO, les trois cent cinquante délégués réunis pour l'occasion, s'étaient prononcés en faveur d'une grève nationale du secteur début 2018. Ils avaient également mandaté les responsables nationaux

de leur fédération pour qu'ils prennent contact avec les organisations signataires d'un premier courrier au chef de l'État, afin de leur proposer de rejoindre la mobilisation. Après l'envoi d'un deuxième courrier commun à Emmanuel Macron le 7 décembre, FO a décidé de réunir les signataires.

UN APPEL COMMUN DES SYNDICATS

Le 14 décembre, à l'issue d'une réunion au siège de la fédération SPS-FO, les organisations syndicales (FO, CGT, CFDT, UNSA, CFTC) ont signé un appel commun pour un appel à la grève dans tous les Ehpads le 30 janvier. Celle-ci se traduira, dans le cadre de la grève, par des rassemblements, des manifestations ou encore des délégations auprès des Agences régionales de santé (ARS) et des conseils départementaux, deux des principaux financeurs des Ehpads.

Une nouvelle rencontre le 9 janvier 2018, réunissant cette fois 7 organisations syndicales (FO, CGT, CFDT, SUD, UNSA, CFTC, CGC).

Elles confirmaient l'appel commun à la grève le 30 janvier en réaffirmant leur ferme volonté d'être reçus par Emmanuel Macron. Les syndicats convoquaient également une conférence de presse nationale le jeudi 25 janvier. L'AD-PA (Association des directeurs au service des personnes âgées), présente au rendez-vous des syndicats et également signataire du courrier au Chef de l'État, apporte son soutien à la future mobilisation.



Une question de dignité et de respect humain

Éditorial

par Jean-Claude Mailly

Le 30 janvier, à l'appel initial de Force Ouvrière, les personnels des Ehpad seront en grève. Tous les syndicats se joignent à cet appel, ainsi que des associations d'usagers.

La revendication principale des personnels est claire : obtenir ce qui était annoncé en 2012, à savoir un salarié ou agent par résident, à l'instar de ce qui existe dans d'autres pays.

Or, en 2017 comme auparavant, la tension budgétaire, donc sur les effectifs et les conditions de travail, a été à nouveau forte sur les Ehpad, créant de fait ce qu'on appelle une double maltraitance institutionnelle : les résidents qui souffrent de ne pouvoir être pris correctement en charge ; les personnels qui souffrent de ne pouvoir faire leur travail comme ils voudraient le faire.

Au fil du temps, les personnes obtenant des places en Ehpad sont de plus en plus âgées, et ce, pour deux raisons : l'une liée au fait qu'elles souhaitent rester le plus longtemps possible chez elles ; l'autre relative au coût important et au reste à charge dans ces établissements.

L'une des conséquences de cette situation est que les résidents sont de plus en plus dépendants, ce qui nécessiterait de fait plus de personnels.

Fondamentalement, ce n'est pas à l'honneur de la France de ne pas considérer comme il se doit les anciens.

Un effort budgétaire de 100 millions d'euros est annoncé pour 2018, mais ce n'est qu'une première annonce.

Cela fait des années que nous attirons l'attention des pouvoirs publics sur cette situation. Je me souviens de ces agents me parlant crûment de travail VMC (« visage, mains, cul ») pour mieux signifier leur souffrance psychologique au travail, sans parler des troubles musculo-squelettiques. Aucun raisonnement budgétaire ou comptable ne tient en la matière. C'est une question de dignité et de respect humain.

La confédération FO est pleinement en soutien des personnels des Ehpad. 

JEAN-CLAUDE MAILLY,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
[@jcmailly sur Twitter](#)

ALERTE SUR LA SITUATION DES EHPAD

LA CONFÉRENCE FO POUR LA DÉFENSE DES EHPAD NE LAISSERA PAS FAIRE !



La conférence de défense des EHPAD réunie ce 28 novembre, au siège de la confédération Force Ouvrière a regroupé 350 délégués de Maison de retraite et d'EHPAD, issus de 60 départements, réunis à l'initiative de la Fédération FO des personnels des services publics et de Santé.

Nous nous adressons à nos collègues de tous les établissements publics et privés, accueillant des personnes âgées.

POUR DIRE STOP À LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES EHPAD !

Ces derniers mois, la Fédération avec l'Union Confédérale des Retraités (UCR) FO a organisé des démarches communes :
septembre 2016 nous avons été reçus au Cabinet de Mme Touraine
septembre 2017, nous avons été auditionnés par la mission parlementaire Iborra sur les EHPAD.

Dans de nombreux départements, nos syndicats avec les groupements départementaux n'ont cessé de multiplier les actions (assemblées générales, rassemblements, délégations, manifestations, grèves).



A CHAQUE FOIS, NOUS AVONS TIRÉ LA SONNETTE D'ALARME ET LE GOUVERNEMENT RESTE SOURD !

Nous avons dit aux pouvoirs publics : ça suffit! Vous ne pouvez pas répéter que « la prise en charge des personnes âgées est une priorité nationale » et décider, année après année, de baisser les effectifs, aboutissant à ce que cette prise en charge soit remise en cause au quotidien. Ce qui également se traduit par la dégradation des conditions de travail.

Nous le réaffirmons aujourd'hui, nous personnels, délégués, représentant plus de 200 établissements, au nom de l'ensemble de nos collègues de tous les EHPAD, de toutes les maisons de retraite, nous n'acceptons pas la baisse continue des budgets qui, au nom de la réduction des dépenses publiques, entraîne la maltraitance institutionnalisée envers les résidents.

NON MADAME LA MINISTRE, LA SITUATION DES EHPAD NE SE RÉSUME PAS À LA QUESTION DU « MANAGEMENT » !

Ce n'est pas une énième commission sur la QVT (qualité de vie au travail) qui améliorera les conditions de travail de l'ensemble des collègues des EHPAD, en lieu et place d'une augmentation des budgets et des effectifs.

En ne réagissant pas publiquement, nous serions complices de cette politique, ce que nous refusons !

Notre conférence de défense des EHPAD s'inscrit dans la continuité de la démarche commune du 19 octobre 2017, où, fait inhabituel, cinq organisations syndicales avec l'AD-PA (Association des Directeurs au service des Personnes Agées) ont décidé de rendre publique leur lettre ouverte à Emmanuel Macron lui demandant un rendez-vous.

C'est pourquoi, après le refus du président de la République de les recevoir, la conférence de défense des EHPAD, à l'initiative de la Fédération FO, **propose que le même jour, sur tout le territoire, dans tous les EHPAD, et les maisons de retraite du secteur Public (territorial ou hospitalière) ou du secteur privé, soit organisée une grève nationale à la fin janvier/début février 2018, sur les revendications suivantes :**

- **Application de la mesure prévue par le Plan solidarité grand âge «un agent par résident»**
- **Arrêt de la baisse des dotations soins et dépendance induite par la convergence tarifaire, se traduisant par des milliers de suppressions de postes**
- **Attribution immédiate des moyens reconnus comme nécessaires aux besoins**
- **Retrait des deux décrets du 21/12/16, portant réforme tarifaire introduite par la loi dite d'adaptation de la société au vieillissement du 28/12/15**
- **Refus des glissements de tâches**
- **Amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et des carrières dans le cadre du statut et des Conventions Collectives Nationales**

MAINTENANT, ÇA SUFFIT !

Nous n'en pouvons plus, établissement par établissement, d'être pris en otage d'une situation dont nous ne sommes pas responsables.

Face à l'absence de réponses satisfaisantes des pouvoirs publics, nous en avons fait l'expérience, EHPAD par EHPAD, maison de retraite par maison de retraite : les ARS et les conseils départementaux ne veulent pas répondre à nos revendications urgentes en matière d'effectifs. L'heure n'est plus aux mobilisations isolées, mais à l'organisation d'une mobilisation d'ensemble.

C'est pourquoi, nous mandatons la Fédération FO pour qu'elle prenne contact avec toutes les organisations syndicales, en particulier celles qui ont écrit à Emmanuel Macron et qui sont d'accord avec ces revendications, pour qu'elles répondent à l'attente des personnels, en appelant à la mobilisation générale et à la grève le même jour dans tous les EHPAD.

Dans chaque département, nous sommes prêts à organiser, ensemble, des rassemblements devant les ARS et les Conseils départementaux et exiger qu'une délégation commune soit reçue à l'Élysée et au ministère des solidarités et de la santé.

Nous ne lâcherons rien !

Préparons la mobilisation et la grève de tous les EHPAD et maisons de retraite !

Adoptée à l'unanimité par les 350 délégués
Paris le 28/11/17

EHPAD à bout de souffle : FO demande le retrait de la réforme de la tarification !

Pour Force Ouvrière la mise en œuvre de la réforme de la tarification issue de la Loi relative « à l'adaptation de la société au vieillissement » du 28 décembre 2016, notamment par l'application du tout nouveau **forfait départemental Dépendance**, conduit les EHPAD dans les plus grandes difficultés.

Alors qu'il faudrait une juste allocation des ressources en fonction des missions et des besoins, la réforme de la tarification ne fait qu'exacerber les difficultés récurrentes que rencontre ce secteur depuis de nombreuses années.

Nous assistons aujourd'hui à la « moyennisation » des *forfaits Dépendance*, alors que 90% des dépenses de la section Dépendance est faite de rémunérations : psychologues, mais aussi et surtout aides-soignants, agents des services hospitaliers qui ont les rémunérations les plus faibles et pour quelle reconnaissance ?

Le problème du *forfait Dépendance* n'est pas réglementaire, il est politique. Au niveau de l'État comme au niveau des Départements, ce sont des choix politiques qui nous sont imposés. Ces choix sont principalement économiques : il faut réduire **la sacro sainte dépense publique**, au nom du pacte de responsabilité qui s'est traduit par la baisse de plus de 11 milliards pour 2015/2017 de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) que l'Etat verse aux collectivités, par le plan ONDAM d'économies de 3 milliards. Et demain, ce sont 60 nouveaux milliards d'euros d'économies sur les dépenses publiques que le gouvernement s'apprête à prendre pour tenir le critère européen des 3% de déficit public !

Les conséquences nous les connaissons tous : nouvelles charges pour les résidents, difficultés accrues pour le fonctionnement des EHPAD et, en dernière analyse, aggravation des conditions de travail pour les agents publics, tous statuts et grades confondus.

Face à cette situation que nous dénonçons, FO se prononce contre la baisse drastique des dotations et s'oppose à la mise en place du forfait dépendance, dont les répercussions seront extrêmement graves pour les EHPAD, avec comme principale conséquence, la disparition des milliers d'emplois, ce qui est totalement inacceptable.

C'est pourquoi, FO rejette une « réforme » qui aboutirait à supprimer des emplois dans les EHPAD publics, remettant en cause la qualité et à la sécurité de la prise en charge des résidents.

Aussi, la Fédération soutient ses syndicats FO et leurs représentants qui siègent dans les instances des EHPAD, CTE, et conseil d'administration, **pour revendiquer l'application du Plan Solidarité Grand Age qui prévoit un ratio d'un agent par résident !**

Avec eux, la Fédération demandent le retrait de de cette réforme, le maintien de tous les postes, la préservation et l'amélioration des garanties collectives (Statuts, CCN), l'exigence de l'attribution des moyens indispensables au bon fonctionnement des établissements du secteur médico-social.

FO annoncera à la rentrée une initiative nationale pour la défense des EHPAD.

FO tire la sonnette d'alarme dans les Ehpad

FO HEBDO LUNDI 4 SEPTEMBRE 2017 **FRANÇOISE LAMBERT**



© Stéphane AUDRAS/REA

La réforme de la tarification des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) vient aggraver des conditions de travail et une prise en charge des personnes âgées déjà dégradées. La Fédération des Services publics et de Santé FO se mobilise.

La situation explosive des maisons de retraite va s'inviter dans la rentrée sociale. Au-delà d'une grève de cent dix-sept jours à l'Ehpad Les Opalines à Fouchérans (Jura), qui a marqué les esprits cet été, le mécontentement est général dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

La détérioration des conditions de travail et de la prise en charge des résidents s'accroît, avec la réduction des dotations budgétaires et l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes accueillies. Cette situation très dégradée dans les Ehpad, avec un personnel en grande souffrance, va encore s'aggraver avec l'application dès cette année d'une réforme de la tarification.

Une réforme tarifaire issue de la loi d'Adaptation de la société au vieillissement

Issue de la loi dite d'Adaptation de la société au vieillissement (ASV), adoptée par le précédent gouvernement fin 2015, et d'un décret d'application publié en décembre 2016, la réforme institue un nouveau mode de calcul pour les budgets des Ehpad.

Jusqu'à présent, le budget des maisons de retraite était négocié avec le Conseil départemental et l'Agence régionale de santé (ARS), selon les particularités de la maison de retraite et de ses résidents. Les besoins de prise en charge médicale des résidents, et les besoins en effectifs pouvaient ainsi être pris en compte.

Des disparités entre établissements plus prises en compte

Avec la réforme tarifaire qui entre en vigueur cette année, les conseils départementaux distribueront un budget dépendance moyen entre tous les Ehpad, sans tenir compte des disparités entre les établissements du département, ni de leurs différents statuts, public, associatif ou privé à but lucratif.

“La réforme de la tarification se traduit dans tous les Ehpad par une réduction drastique des dotations budgétaires, tout cela alors que l'État a baissé ses dotations aux départements de 11 milliards d'euros ces cinq dernières années, dans le cadre du Pacte de responsabilité”, explique Luc Delrue, secrétaire fédéral à la Fédération des Services publics et de Santé FO (SPS-FO).



AUDITION PAR LA MISSION PARLEMENTAIRE

FO demande le retrait de la « réforme » de la tarification, le maintien des effectifs déjà insuffisants et l'application du ratio d'un agent pour un résident

Le mercredi 6 septembre 2017, une délégation FO composée de deux représentants de la Fédération, de deux directeurs d'EHPAD, membres du CH-FO et d'une représentante de l'UCR-FO, ont rencontré la mission « flash » sur les EHPAD conduite par Monique IBORRA députée de Haute Garonne. En introduction elle a tenu à rappeler qu'il s'agissait d'une première étape, la mission devant rendre compte à la commission des affaires sociales, le 13 septembre prochain de son diagnostic global sur la situation des EHPAD établi après les 27 auditions. La mission formulera des propositions en vue de travaux plus approfondis de la commission dans le cadre d'un rapport parlementaire.

* * *

Les échanges entre les organisations syndicales présentes ont dégagé le constat majeur d'un sous-effectifs dans les établissements qui est insupportable. Plus particulièrement, notre organisation a tenu à rappeler quelques faits établis. Le seul ratio ayant une reconnaissance officielle est celui édicté par le Plan Solidarité Grand Âge (PSGA), lequel préconisait dès 2006, un taux d'encadrement d'1 agent par résident à mettre en œuvre au plus tard en 2012. **Nous sommes très loin du compte !**

FO a fait écho à un article intitulé « **Nous sommes au bout du bout** », publié le matin même dans la Nouvelle République des Deux-Sèvres dans lequel une directrice d'EHPAD déclare : « *Pour avoir trop souvent tiré la sonnette d'alarme, les directeurs*

d'Ehpad clament cette fois leur « désarroi », celui de leur personnel face au « manque de moyens humains » et l'« augmentation des cadences »...Au final « c'est bien le résident qui en pâtit », déplore-t-elle, soulevant « la question de l'humanité en Ehpad »

Trop, c'est trop !

Nous avons également rappelé que les EHPAD ont, depuis 2002, rempli l'intégralité de leurs nouvelles missions, conscients du besoin d'amélioration de la qualité pour les résidents : mise en place des contrats de séjour, des projets d'accompagnement personnalisé, des règlements de fonctionnement, des Conseils de la Vie Sociale, des évaluations internes, externes, des DARI (document d'analyse de risque du risque infectieux) et autres protocoles et procédures !

En définitive, seuls les pouvoirs publics n'ont pas rempli leur part du contrat : attribuer aux EHPAD les moyens correspondants.

Les espoirs de lendemains qui chantent pour les professionnels des EHPAD, notamment soignants, sont aujourd'hui trahis et la pilule est d'autant plus amère avec la réforme de la tarification des EHPAD. Si FO reconnaît que la loi ASV, a ciblé le besoin de développer les moyens vers le domicile (sachant néanmoins que le reste à charge demeure conséquent), nous ne pouvons que dénoncer le traitement réservé aux EHPAD. Ils sont pire qu'oubliés, ils sont maltraités par une réforme profondément injuste pour les établissements publics.



A tous les retraités Aux familles de retraités

Le 30 janvier 2018/, les personnels des EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées dépendantes) seront en grève.

POURQUOI ? POUR NOTRE DIGNITE !!

Les salariés des maisons de retraite et des EHPAD, du secteur public comme du secteur privé, appellent à une grève nationale le 30 janvier 2018.

Ils se mobilisent au niveau national pour que nos anciens, nos parents, nos grands-parents (et eux-mêmes quand ils en auront besoin), bénéficient de conditions décentes et satisfaisantes dans ces établissements.

Les politiques d'austérité budgétaires menées depuis plusieurs années mènent, faute de crédits suffisants aujourd'hui, à des situations indignes en matière d'aide et de prise en charge des personnes âgées accueillies en établissement, comme à domicile.

Ces derniers mois, la presse s'en est faite largement l'écho, relatant l'insuffisance des effectifs de personnels conduisant à l'aggravation des conditions de travail.

L'Union Confédérale des Retraités FORCE OUVRIERE, avec 8 autres organisations de retraités et plusieurs associations de directeurs de maisons de retraite refuse cette situation et exige le retrait de la réforme de la tarification qui asphyxie les établissements et fait supporter des charges financières conséquentes aux résidents et à leurs familles.

Leur mobilisation est aussi la vôtre !

La prise en charge des personnes âgées coûte-t-elle trop cher à la société pour qu'elle les délaisse ?

Nos anciens n'ont-ils pas gagné, par des décennies de cotisations et de travail, le droit de vivre dignement le reste de leur vie ?

C'est en tout cas le combat des agents et salariés des maisons de retraite et des EHPAD, lesquels ont besoin de votre soutien.

Ils réclament de toute urgence la satisfaction de leurs revendications :

- **L'application de la mesure prévue par le Plan Solidarité grand âge « un agent par résident » ;**
- **L'arrêt des baisses de dotations « soins » et « dépendance » se traduisant par des milliers de suppressions de postes ;**
- **L'attribution immédiate des moyens reconnus comme nécessaires aux besoins ;**
- **Le retrait de la réforme tarifaire de la loi dite « d'adaptation de la société au vieillissement ».**

Venez les soutenir le 30 janvier 2018 !

Venez participer et renforcer leurs manifestations et rassemblements devant les préfetures, les ARS et les Conseils Départementaux.

À la population Aux résidents

LES PERSONNELS DES EHPAD S'ADRESSENT À VOUS...

**LE 30 JANVIER 2018,
ILS SE MOBILISERONT ET SERONT EN GRÈVE**

Les salariés des maisons de retraite et des EHPAD, du secteur public comme du secteur privé, appellent à une grève nationale le 30 janvier 2018. Ils se mobilisent au niveau national pour que nos anciens, nos parents, nos grands-parents (et eux-mêmes quand ils en auront besoin), bénéficient de conditions décentes et satisfaisantes dans ces établissements.

Les politiques d'austérité budgétaires menées depuis plusieurs années mènent, faute de crédits suffisants aujourd'hui, à des situations indignes en matière d'aide et de prise en charge des personnes âgées accueillies en établissement, comme à domicile.

Ces derniers mois, la presse s'en est faite largement l'écho, relatant l'insuffisance des effectifs de personnels conduisant à l'aggravation des conditions de travail.

Avec neuf organisations de retraités et plusieurs associations de directeurs de maisons de retraite, ils refusent cette situation et exigent le retrait de la « réforme de la tarification » qui asphyxie les établissements et fait supporter des charges financières conséquentes aux résidents et à leurs familles.

Leur mobilisation est aussi la vôtre !

La prise en charge des personnes âgées coûte-t-elle trop chère à la société pour qu'elle les délaisse ?

Nos anciens n'ont-ils pas gagné, par des décennies de cotisations et de travail, le droit de vivre dignement le reste de leur vie ?

C'est en tout cas le combat des agents et salariés des maisons de retraite et des EHPAD, lesquels ont besoin de votre soutien.

Ils réclament de toute urgence la satisfaction de leurs revendications :

- **L'application de la mesure prévue par le Plan Solidarité grand âge « un agent par résident »**
- **L'arrêt des baisses de dotations soins et dépendances se traduisant par des milliers de suppressions de postes**
- **L'attribution immédiate des moyens reconnus comme nécessaires aux besoins**
- **Le retrait de la réforme tarifaire de la loi dite « d'adaptation de la société au vieillissement »**



***Venez les soutenir
le 30 janvier 2018 !***

***Venez participer et renforcer leurs
manifestations et rassemblements
devant les préfectures, les ARS
et les Conseils Départementaux***



Communiqué commun

Appel à la grève de tous les EHPAD le mardi 30 janvier 2018 !



L'insuffisance des effectifs et des moyens dans les établissements accueillant des personnes âgées (EHPAD) et dans les services d'aide à domicile, est reconnue par tous. La réforme de la tarification introduite par la Loi vieillissement dite « ASV », qui va se traduire par des suppressions massives de postes, est unanimement rejetée.

Loin de répondre aux demandes de l'ensemble du secteur, le Président de la République refuse de recevoir une délégation des signataires de la lettre commune du 19/10/7 et du 07/12/17.

Suite aux propos de la Ministre de la santé considérant que les difficultés des EHPAD seraient dues à « *un problème de management* » et non uniquement à une question du financement, les organisations réunies ce jour condamnent de telles déclarations qui ont pour objectif d'occulter la baisse des moyens alloués aux établissements.

C'est pourquoi, les Fédérations syndicales FO des services publics et de santé, CGT santé et action sociale, CGT des services publics, CFDT santé/sociaux, UNSA santé/sociaux et CFTC santé/sociaux, réunies le jeudi 14 décembre 2017, ont décidé d'appeler les personnels des établissements accueillant des personnes âgées et des services à domicile à **une journée de grève nationale et de mobilisation le mardi 30 janvier 2018.**

Cette grève a pour objectif d'améliorer l'accompagnement, les services et les soins envers les personnes âgées indissociables de l'amélioration des conditions de travail des professionnels, en exigeant du gouvernement qu'il réponde à nos revendications :

- Application d'un agent ou un salarié par résident, tel que prévu par la Plan Solidarité Grand Age ;
- Abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application ;
- Arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et exige par conséquent le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés ;
- Amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales ;

Enfin, ils réaffirment leur ferme volonté d'être reçus par Emmanuel Macron.

Les Fédérations CGT, CFDT, FO, UNSA et CFTC invitent leurs syndicats à organiser dans chaque département, dans le cadre de la grève, des rassemblements, manifestations, délégations auprès des délégations territoriales de l'ARS et des Conseils Départementaux.

Paris le 14/12/17



COMMUNIQUÉ
15 décembre 2017

**AIDE AUX PERSONNES AGEES :
APPEL À LA GRÈVE LE 30 JANVIER**

CFDT - CFTC - CGT - FO et UNSA appellent à une grève nationale le 30 janvier dans les Services à domicile et Établissements pour Personnes Agées.

L'AD-PA comprend parfaitement cette démarche et la soutient largement.

Tout comme les Organisations Syndicales, l'AD-PA appelle au respect des engagements de l'État pris dans le cadre du Plan Solidarité Grand Âge en matière de nombre de personnel auprès des Personnes Agées en établissement. Elle demande le retrait du décret sur la convergence qui diminue les moyens financiers dans de nombreux établissements et l'augmentation du temps passé auprès des Personnes Agées à Domicile ainsi que l'amélioration des rémunérations et conditions de travail des salariés.

Enfin l'AD-PA, qui a écrit avec ces 5 organisations au Président de la République, lui demande qu'il reçoive les signataires du courrier très prochainement.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA

<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>

<http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées



COMMUNIQUÉ
28 septembre 2017

**ACCIDENTS DU TRAVAIL – MALADIES PROFESSIONNELLES :
STATISTIQUES ALARMANTES
QUI ENGAGENT LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT**

La Caisse nationale d'assurance maladie vient de publier des statistiques alarmantes : l'indice de fréquence des accidents du travail est 3 fois plus important que la moyenne dans le secteur de l'aide aux personnes âgées (domicile comme établissement).

La CNAM elle-même considère que cette situation est préoccupante ; elle ajoute que la sinistralité y a augmenté de 45 % en 10 ans alors même qu'elle diminue dans les autres secteurs y compris le bâtiment.

Les directeurs d'établissements et services sont totalement démunis devant cette situation qui montre bien l'urgence absolue de mettre en œuvre les financements permettant aux personnes âgées de vivre dignement en établissement et à domicile en préservant la santé des salariés qui les accompagnent au quotidien.

L'AD-PA salue leur engagement et leur sérieux et demande solennellement aux pouvoirs publics, qui sont responsables de cette situation, de cesser de se moquer d'eux à ce point.

L'AD-PA demande à la Ministre Agnès BUZYN de se positionner sur ce sujet et d'organiser dans les meilleurs délais une rencontre avec l'ensemble des professionnels afin qu'elle propose des réponses efficaces sur cette question majeure.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

 @AssociationADPA
 <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
 <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées



Communiqué du 16 janvier 2018

La FNAPAEF soutient la grève du 30 janvier engagée par les personnels des EHPAD

La canicule de 2003 avait mis en évidence l'insuffisance grave d'accompagnement des personnes âgées. Les mesures adéquates allaient être prises affirmaient tous les personnels politiques affichant leur compassion. Depuis cette date, avec les professionnels, nous dénonçons l'insuffisance des moyens que d'ailleurs personne ne conteste, encore moins la mission parlementaire IBORRA, qui l'a relevée dans ses conclusions.

De promesses en renoncements, les gouvernements successifs ont reporté la question, les personnes âgées « inactives » ne représentant pour eux qu'une charge insupportable par la solidarité nationale.

Il a fallu attendre décembre 2015 pour qu'enfin la loi d'adaptation de la société au vieillissement amorce un début d'intérêt et prenne quelques mesures toutefois très limitées par un financement très insuffisant. Mais cette loi n'a rien apporté aux EHPAD bien au contraire.

Une nouvelle réforme de la tarification, unanimement contestée va se traduire par des suppressions massives de postes et une prise en charge des résidents qui sera encore plus dégradée. La maltraitance institutionnelle devient la règle.

Le président de la République refuse d'entendre l'appel au secours des personnels et des usagers. Les usagers sont écrasés par les tarifs alors que le service d'accompagnement des personnes est très insatisfaisant. Il ne s'agit pas que d'un problème de management. Le personnel est épuisé, familles et résidents le constatent tous les jours.

Face à une situation qui ne cesse de se détériorer, tant pour les personnes âgées prises en charge que pour le personnel de ces établissements dont les conditions de travail se sont considérablement dégradées, résidents, familles et amis des personnes âgées soutenons l'action engagée par les personnels et se joindrons aux manifestations.

Le président de la République et le gouvernement doivent répondre à cet appel et prendre les mesures suivantes

- ✚ *Application d'un agent ou un salarié par résident, tel que prévu par la Plan Solidarité Grand Age*
- ✚ *Abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application ;*
- ✚ *Arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et par conséquent le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés lors de créations de postes chaque fois que c'est possible*
- ✚ *Amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales*

Les tarifs insupportables pour les résidents et leurs familles doivent aussi être corrigés.

Partout où ce sera possible nous nous joindrons aux actions et nous avons demandé à nos associations locales de se rapprocher des organisateurs syndicaux

Joseph Krummenacker, Président - Claudette Brialix , Vice-présidente -

[Messagerie : fnapaef@gmail.com . Site : <https://www.fnapaef.com>]

**MANQUE DE MOYENS, DE PERSONNELS,
MANQUE DE RECONNAISSANCE...**

ÇA SUFFIT !

TOUS EN GREVE LE 30 JANVIER 2018

La conférence de défense des EHPAD réunie le 28 novembre 2017 par la Fédération FO des Personnels des Services Publics et de Santé a rassemblé 350 délégués hospitaliers, privés et territoriaux représentant plus de 200 établissements au siège de la Confédération.



Le constat est sans appel :

- Conditions de travail déplorables
- Besoins en personnels incontestables
- Maltraitance institutionnalisée des résidents et mal être au travail des agents

Cette situation ne peut plus durer!

Nos aînés et les Personnels qui en prennent soin méritent que le pays mette en œuvre les moyens nécessaires afin de vivre et de travailler dans de bonnes conditions.

Aussi, la conférence FO du 28 novembre 2017 a décidé qu'il fallait organiser une grève le même jour

C'est pourquoi le 30 janvier 2018, les Personnels de tous les EHPAD territoriaux, privés et hospitaliers sont appelés à faire grève, se rassembler devant les ARS et les Conseils départementaux, manifester, pour obtenir des conditions de travail décentes qui passent par :

L'application du ratio d'un agent ou salarié par résident, tel que prévu par le Plan Solidarité Grand Age ;

L'abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application ;

L'arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et exigent par conséquent le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés dans le statut ou les conventions collectives ;

L'amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières

Le 30 janvier, FO et six organisations syndicales appellent à la mobilisation.

***Pour l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées
et pour l'augmentation des effectifs !***



APPEL A LA GREVE ET RASSEMBLEMENT DANS LES EHPAD

Nous, syndicats CFDT, CGT, FO dénonçons la situation dégradée des EHPAD, les politiques d'austérité budgétaire successives qui ont transformé ces lieux en mouvoir pour les résident-es et en un lieu de souffrance pour le personnel soignant.

En raison des réductions systématiques de dotation décidées par les conseils départementaux et les ARS année après année :

- * les résidents et leurs familles subissent des augmentations incessantes des tarifs
- * les salarié-es subissent chaque jour : des diminutions de personnel entraînant des augmentations de la charge de travail, des cadences insupportables, des horaires de travail de plus en plus contraignants, des glissements de tâches.

Tout cela aboutit à la **maltraitance institutionnalisée** : toilette bâclée, repas expédiés, ménage non fait

Le personnel hésite à lancer l'alerte par peur de perdre leur emploi, les familles par peur de voir leurs parents renvoyés de l'établissement. Et c'est bien les résidents qui en pâtissent, les familles qui culpabilisent et le personnel des EHPAD qui est en souffrance.

Face à cette situation, la CFDT, CGT et FO de Languedoc Mutualité refusent que nos aînés et les salariés des EHPAD fassent les frais de cette politique d'austérité et :

- * Exige le recrutement de personnel qualifié pour ratio de 1 résident / 1 personnel, soit le respect de la loi autonomie personne âgée
- * Arrêt des baisses de dotations et par conséquent le maintien de tous les effectifs y compris les contrats aidés
- * Remplacement systématique dès le 1er jour d'un salarié
- * Amélioration des rémunérations, de la reconnaissance et de la formation du personnel soignant

ORGANISONS NOUS, MOBILISONS NOUS LE 30 JANVIER

**RASSEMBLEMENT DEVANT L'ARS A 14H30
Parc du millénaire Montpellier**



Prise en charge des personnes âgées

Journée nationale de grève et d'actions du 30 JANVIER 2018

Les besoins et attentes des personnes âgées sont de plus en plus nombreux. Ces dernières entrent en établissement avec des handicaps physiques et psychiques de plus en plus importants, auxquels s'ajoutent parfois des pathologies psychiatriques pour lesquelles les personnels ne sont pas préparés ; les personnes âgées sont insuffisamment accompagnées dans les actes de la vie quotidienne, les familles s'épuisent et les professionnels sont au bord de la rupture.

L'insuffisance des effectifs et des moyens dans les établissements accueillant des personnes âgées (EHPAD) et dans les services d'aide à domicile, est reconnue par tous.

La réforme de la tarification introduite par la Loi vieillissement dite « ASV », qui va se traduire par **des suppressions massives de postes**, est unanimement rejetée.

C'est pourquoi, les Fédérations Syndicales **CFDT, CFTC, CGT, FO et UNSA**, rejointes par **Sud**, des établissements accueillant des personnes âgées et des services à domicile ont décidé d'appeler les personnels à une **journée de grève nationale le mardi 30 janvier 2018** conjointement à une journée de mobilisation où l'ensemble des personnes concernées (familles, aidants, etc) pourra rejoindre le mouvement.

Cette grève a pour objectif d'obtenir l'amélioration :

- **de l'accompagnement, des services et des soins envers les personnes âgées**
- **des conditions de travail des professionnels**

en exigeant du gouvernement qu'il réponde à nos revendications :

- **Des moyens humains à la hauteur des besoins : un agent ou un salarié par résident, tel que prévu par la Plan Solidarité Grand Age ;**
- **L'arrêt des réformes tarifaires et des baisses de dotations : maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être sécurisés ;**
- **L'amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales**

SALARIES, FAMILLES, AIDANTS, ... VENEZ NOMBREUX

Rassemblement le 30 JANVIER à 10 H
STRASBOURG, PLACE KLEBER

EHPAD: MANQUE DE MOYENS, DE PERSONNELS, MANQUE DE RECONNAISSANCE

STOP ÇA SUFFIT ! TOUS EN GREVE LE 30 JANVIER 2018



Le constat est sans appel :

- ✂ Conditions de travail déplorables
- ✂ Besoins en personnels incontestables
- ✂ Maltraitance institutionnalisée des résidents et mal être au travail des agents

Cette situation ne peut plus durer !

Nos aînés et les Personnels qui en prennent soin méritent que le pays mette en oeuvre les moyens nécessaires afin de vivre et de travailler dans de bonnes conditions.

C'est pourquoi le 30 janvier 2018, les Personnels de tous les EHPAD territoriaux, privés (lucratif, non lucratif, associatif) et hospitaliers sont appelés à faire grève, se rassembler devant les ARS, les Conseils Départementaux, les préfetures, à manifester, pour obtenir des conditions de travail décentes qui passent par :

L'application du ratio d'un agent ou salarié par résident, tel que prévu par le Plan Solidarité Grand Age !

L'abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application !

L'arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire.

Les Organisations Syndicales exigent par conséquent le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés dans le statut ou les conventions collectives ;

L'amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières

Le 30 janvier, les organisations syndicales FO, CGT, CFDT, appellent à la grève :

Pour l'augmentation des effectifs, afin d'améliorer la prise en charge des personnes âgées!

**Rassemblement à Angers place Leclerc, départ
10h30 en manifestation vers la Préfecture .**

EHPAD EN GREVE



Les organisations syndicales, CGT santé et action sociale, CGT des services publics, FO des services publics et santé, Cfdt santé/sociaux, de l'Aveyron

Appellent à la Grève dans tous les EHPAD et dans tous les Services de Soins à Domicile Mardi 30 Janvier 2018



Loin de répondre aux demandes de l'ensemble du secteur, le Président de la République refuse de recevoir une délégation des signataires de la lettre commune du 19/10/17 et du 07/12/17. Suite aux propos de la Ministre de la santé considérant que les difficultés des EHPAD seraient dues à « un problème de management » et non uniquement à une question du financement, les organisations condamnent de telles déclarations qui ont pour objectif d'occulter la baisse des moyens alloués aux établissements.

Cette journée d'action a pour objectif d'améliorer l'accompagnement des services et des soins aux personnes âgées, indissociables à l'amélioration des conditions de travail des professionnels, en exigeant du gouvernement qu'il réponde favorablement à nos revendications qui sont :

- Application du ratio 1 agent ou un salarié pour 1 résident, tel que prévu par la Plan Solidarité Grand Age.
- Abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application.
- Arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et exige par conséquent le maintien de tous les effectifs dans les EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés.
- Amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales.
- Services d'aides à domicile : Réévaluer la tarification des trajets, revoir le management du travail, prise en compte de la flexibilité des horaires et revalorisation de la profession.

J'AI FAIT LE CALCUL: COMPTE-TENU DE VOTRE NOMBRE ET DU MANQUE DE MOYENS, JE POURRAI FACILEMENT ÊTRE BIEN TRAITANT 2 A 3 MINUTES PAR JOUR ET PAR PATIENT.



ON A PILE POIL 1/4 D'HEURE: AU CHOIX: ON MANGE UN YAOURT? ON SE LAVE LES OREILLES OU ON MARCHE JUSQU'AU SALON?



Personnels des établissements de personnes âgées, Aides à Domicile, Auxiliaires de Vie, familles, usagers etc.

**MANIFESTATION DEPARTEMENTALE
Mardi 30 janvier 2018 à 15h00
Place d'Armes à RODEZ**



EHPAD : TOUS EN GREVE LE 30 JANVIER !

NOS ANCIENS SONT DES HUMAINS ET LES PERSONNELS SONT DOUÉS D'UNE CONSCIENCE !

Suite à la Conférence des EHPAD du 28 novembre 2017 et à l'initiative de FO, l'ensemble des personnels des Maisons de Retraite Publiques et Privées sont appelés, dans un cadre intersyndical, à une journée d'action le mardi 30 janvier 2018 pour se faire entendre et obtenir des moyens décents pour prendre en soins les résidents dans des conditions d'humanité acceptables !

Ces personnels ne peuvent plus accepter des conditions d'exercices ne respectant plus les fondamentaux de la vie humaine car soigner a un sens et ne peut être conditionné à la contrainte budgétaire !

FO revendique :

- L'application de la mesure prévue par le Plan Solidarité Grand Age qui instaure le renforcement de l'encadrement soignant par « un agent pour un résident ».
- Arrêt des baisses de dotation soins et dépendance induites par la convergence tarifaire, se traduisant par des milliers de suppressions de postes.
- Attribution immédiate des moyens reconnus comme nécessaires aux besoins.
- Refus des glissements de tâches.

Parce que nous ne pouvons plus supporter qu'à l'EHPAD de ST VICTOR :

- Les douches, les soins capillaires, les soins de pédicure ne soient plus réalisés régulièrement.
- Des consultations médicales faites aux seuls résidents les plus atteints par manque de temps médecin. Pour les autres, adieu la prévention.
- Des repas infligés au lance-pierres aux résidents.
- Des toilettes réalisées à très grande vitesse où le temps d'échanges n'existe plus entre soignants et soignés.
- Du peu ou prou de remplacement de l'absentéisme soignant et par conséquent engendre des résidents qui ne sont plus levés quotidiennement, des goûters pas toujours distribués.
- Du nombre de CDD toujours plus conséquent afin d'exploiter et soumettre les agents concernés.
- Le non-remplacement des CAE par des emplois statutaires qui viennent d'être remerciés.
- Une non-reconnaissance des personnels de la filière gériatrique au CHU dont l'attente de projet professionnel, projet de service, projet de mobilité est forte.

Face à ce constat alarmant et si vous voulez que cela change :

Tous en grève le mardi 30 janvier avec un rassemblement à 10 Heures devant la grille de l'entrée du Centre Saint Victor !

Pour ce rassemblement nous avons invité des élus, les médias, à venir nous rencontrer pour évoquer nos véritables conditions de travail et d'accueil de nos anciens !

Nous ne LACHERONS RIEN !



**Groupement Départemental Force Ouvrière
des Services Publics et Santé de l'Isère
Centre Hospitalier Pierre OUDOT 30 avenue du Médipole B.P 40348
38032 BOURGOIN JALLIEU cedex
Tél: 04.69.15.74.06 Email : fo@ghnd.fr**

« Une société se juge à la manière dont elle traite ses personnes âgées dans les EHPAD »

Depuis plusieurs années, FO dénonce l'insuffisance des effectifs et des moyens, personne ne le conteste, encore moins la mission parlementaire IBORRA, qui l'a relevée dans ses conclusions.

À cela s'ajoute une nouvelle réforme de la tarification, unanimement contestée, qui va se traduire par des suppressions massives de postes et une prise en charge des résidents qui sera encore plus dégradée.

Après la catastrophe sanitaire liée à la canicule de 2003, la réponse du gouvernement avait été d'imposer à tous les salariés de travailler le lundi de la Pentecôte, sans qu'aucune étude de besoins réels sur les structures n'ait été menée.

En 2006, le « Plan Solidarité Grand Age » préconisait qu'au plus tard en 2012, les effectifs devaient être renforcés par la mise en place d'un ratio de « un agent pour un résident ». Cela n'a jamais été mis en application.

Face à une situation qui ne cesse de se détériorer, tant pour les personnes âgées prises en charge que pour le personnel de ces établissements dont les conditions de travail se sont considérablement dégradées, il n'y a pas d'autre issue que le rapport de force pour faire entendre nos revendications.

Nous considérons que cette situation ne peut plus durer. Nous refusons la maltraitance institutionnelle de nos aînés, et à la dégradation de nos conditions de travail.

Le gouvernement et la Ministre de la Santé doivent répondre aux légitimes revendications !

Pour toutes ces raisons, FO appelle tous les salariés des EHPAD, ainsi que ceux des soins à domicile à faire grève le 30 janvier et à participer massivement aux différentes initiatives qui seront organisées en commun dans les départements afin de porter nos revendications :

Préfecture de Grenoble 15h, Lyon devant l'ARS à 10h30

- Application d'un agent ou un salarié par résident, tel que prévu par la Plan Solidarité Grand Age ;
- Abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application ;
- Arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et exige par conséquent le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés ;
- Amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales ;

Sur le département : le groupement départemental FO avait déjà rencontré des directrices du conseil départemental le 16 novembre 2017 pour alerter sur cette situation.

Aux EHPAD de Vienne, de Voiron, de Bourgoin, de la Verpillière, de Pont de Beauvoisin, de St Jean de Bournay, de Grenoble etc... le personnel rencontre les mêmes difficultés comme :

- Conditions de travail en sous-effectif
- Taux d'absentéisme élevé
- Prise en charge dégradée des résidents en pratiquant le VMC (visage, main, cul).
- Pression managériale
- Souffrance éthique

Le GD FO 38 combat ces mesures budgétaires qui détruisent le service public qui est le socle angulaire de notre république.

Le groupement départemental branche santé FO



Le 30 janvier 2018, les personnels des EHPAD
(établissements d'hébergement pour Personnes Agées dépendantes)
seront en grève.

Leur mobilisation doit être celle de tous
POUR

DENONCER l'insuffisance des effectifs et des moyens dans les établissements accueillant des personnes âgées

OBTENIR des conditions décentes et satisfaisantes de prise en charge de nos anciens

L'APPLICATION du plan solidarité Grand Age - un agent pour un résident.

EXIGER l'abrogation des dispositions sur la réforme de la tarification qui asphyxie les établissements et fait supporter de lourdes charges financières aux résidents et à leur famille

L'ARRET des baisses de dotation (soins et dépendance) résultant de la réforme tarifaire de la loi dite « d'adaptation de la société au vieillissement ».

LE MAINTIEN de tous les effectifs des EHPAD y compris les emplois aidés

LA RECONNAISSANCE DU PERSONNEL par l'amélioration des rémunérations - la formation - le plan de carrière, dans le respect des conventions collectives nationales.

Nos anciens n'ont-ils pas gagné, par des décennies de cotisations et de travail, le droit de vieillir dignement le reste de leur vie ???

La prise en charge des personnes âgées coûte-t-elle trop cher ???

POUR MANIFESTER VOTRE SOUTIEN PORTEZ UN BRASSARD NOIR - SIGNE DE L'OPPOSITION A LA MISE A MORT PROGRAMMEE DU BIEN VIEILLIR DANS LES ETABLISSEMENTS ET A LA DEGRADATION DES CONDITIONS DU PERSONNEL





REGION FEDERALE LANGUEDOC-ROUSSILLON

EHPAD

30 janvier 2018 tous en grève !!!

fo.region.languedoc.roussillon@gmail.com

Tel : 04.68.24.27.13

Carcassonne le 4 janvier 2018

Après la grève Régionale du 9 novembre 2017. FO initie la Grève nationale du 30 janvier 2018.

Suite aux nombreuses revendications portées par la Fédération et notamment au mouvement de grève Régional du 9 novembre 2017 initié par le seul syndicat FO.

La Fédération a regroupé le 28 novembre 2017 sur Paris au siège de la Confédération plus de 350 représentants des EHPAD.

Fort des multiples témoignages d'Agents en prises avec les réalités concrètes du terrain il a été décidé d'une journée de grève nationale afin de se faire entendre des pouvoirs publics.

Au regard de la médiatisation que nous avons su mettre en œuvre dans notre région et au plan national nous avons déclenché un véritable processus d'adhésion et une prise de conscience collective dont le syndicat FO peut être fier.

Suite à nos actions, d'autres syndicats ont souhaité nous rejoindre dans l'action.

Faire du 30 janvier 2018 une action sans précédent pour convaincre les décideurs de la légitimité de nos revendications.

Conformément à nos engagements le Syndicat FO se tient à la fois aux cotés des Agents, mais également dans le cadre de cette action aux cotés des résidents qui restent les otages de contraintes financières débouchant sur des manques de moyens humains et matériels.

Pour toutes ces raisons, le Syndicat FO Santé appelle :

- A amplifier le mouvement du 9 novembre 2017 en direction des EHPAD.
- A dénoncer les mauvaises conditions de travail des Agents et la maltraitance institutionnelle qui en découle.
- A revendiquer l'application du Plan Solidarité Grand Age avec un ratio 1 agent / 1 résident.
- A abandonner la convergence tarifaire qui accentue les pressions financières sur les établissements.

FO seule ou accompagnée toujours mobilisée pour défendre les Agents et les Résidents....on lâche rien



LES EHPAD SONT A L'AGONIE !

Suite aux initiatives de FORCE OUVRIERE et de la CGT en réunissant près de 600 délégués de la France entière en assemblée-conférence sur les EHPAD dans leurs Fédérations respectives, **une journée de grève nationale a été décidée le 30 janvier dans toute la France de tous les personnels des EHPAD relevant de la Fonction Publique Hospitalière, de la Fonction Publique Territoriale et des EHPAD privés.**

Nous dénonçons des conditions de travail très difficiles des personnels qui doivent faire face à une charge de travail en constante augmentation, qui se traduit par une pénibilité physique et mentale accrue.

Il n'y plus que **l'éthique des professionnels pour assurer une humanité et une qualité des soins dans la prise en charge des résidents.**

Nos deux organisations syndicales condamnent :

- le refus du Président de la République de recevoir une délégation des signataires de la lettre commune du 19/10/17 réclamant des moyens budgétaires et humains et l'arrêt de la réforme de la tarification des EHPAD ;
- les propos de la Ministre de la Santé considérant que les difficultés des EHPAD seraient dues à un « problème de management, notamment dans les EHPAD publics » après avoir déclaré que « 30% des dépenses de soins seraient inutiles » !

Face à cette politique gouvernementale d'austérité, agressive et orchestrée, **FORCE OUVRIERE et CGT appellent à une mobilisation de l'ensemble des acteurs touchant de près et de loin les EHPAD.**

Nous ne pouvons accepter que les résidents et les personnels des EHPAD soient traités ainsi et nous revendiquons :

- ↪ **L'abrogation de la loi « vieillissement » et le retrait des décrets instaurant la réforme de la tarification des EHPAD qui vont se traduire par des milliers de suppressions de postes`**
- ↪ **L'application du plan PSGA (Plan Solidarité Grand Age) avec un ratio d'un agent pour un résident**
- ↪ **L'arrêt des baisses des dotations « soins » et « dépendance »**
- ↪ **L'attribution immédiate de besoins reconnus comme nécessaires aux besoins**
- ↪ **L'arrêt des glissements de tâches**

TOUS , ensemble, Personnels, résidents, familles,

POUR défendre la qualité et la sécurité des prises en charge

REMETTONS DE LA DIGNITE DANS NOS EHPAD

TOUS MOBILISES ET EN GREVE LE 30 JANVIER 2018

FLASH InFO

Janvier 2018



Mobilisation 30 janvier 2018

Les retraités soutiennent les personnels des EHPAD en grève !

Nous, retraités, sommes inquiets et scandalisés par la situation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Alors que les dotations de fonctionnement sont en baisse, la suppression des emplois aidés va encore réduire les effectifs et augmenter les difficultés des agents en place et le stress des personnes âgées résidentes : moins de temps pour les repas, moins de temps pour la toilette, moins d'animations, etc.

Alors que la loi mettant en place le « **plan de solidarité grand âge** » promettait un ratio de 1 agent par résident, la moyenne est de 0,6 pour 1, voire 0,3 dans certains cas.

Alors que tout le monde, y compris à travers la « **mission-flash** » de M^{me} IBORRA pour l'Assemblée Nationale reconnaît les besoins criants du secteur des EHPAD, le gouvernement met en place la « **convergence des tarifs dépendance et soins** », ce qui signifie en clair déshabiller Pierre pour habiller Paul, prendre un peu aux établissements soi-disant bien dotés pour donner peu aux établissements en déshérence. Et rien sur la nécessité d'avoir plus d'EHPAD publics !

NON à la réforme tarifaire !

Ce sont nos anciens qui sont ainsi maltraités !

Les personnels ne sont en aucun cas responsables !

Et alors que les équipements collectifs (écoles, collèges, lycées, terrains de sport, ...) sont à la charge de la collectivité, pourquoi en matière d'hébergement, les personnes âgées doivent-elles supporter les coûts, y compris ceux de l'amortissement des prêts consentis aux gestionnaires ?

Nous ne pouvons pas admettre que dans un pays qui se prétend la 5^e puissance mondiale, on consacre moins de 5 euros au repas d'une personne âgée !

Nous ne pouvons pas admettre que nos anciens ne puissent avoir une douche chaque jour et des repas à heure régulière ! Qu'on donne aux EHPAD les moyens de fonctionner !

Devant cette indignité, les personnels des EHPAD, à l'appel de toutes les organisations syndicales de salariés et d'une association de directeurs, appellent à la grève :

Le 30 janvier 2018

Les 9 organisations nationales de retraités soussignées soutiennent le mouvement des salariés des EHPAD, appellent les pouvoirs publics à les rencontrer et participeront aux rassemblements et manifestations organisés au cours de cette journée.

**Union Départementale Retraités Force Ouvrière
474 allée Henri II de Montmorency 34000 MONTPELLIER**



Vierzon, le 16 janvier 2018

GREVE NATIONALE DES EHPAD

Le 30 janvier 2018

Depuis plusieurs années, les organisations syndicales, n'ont eu de cesse de dénoncer l'insuffisance des effectifs et des moyens dans les EHPAD.

Aujourd'hui, le constat est là, les conditions de vie des résidents et de travail du personnel dans les EHPAD ne sont plus acceptables.

La nouvelle réforme de tarification appliquée va se traduire par des conditions de travail encore plus dégradées et des suppressions de postes.

Nous attendons depuis 2006, la mise en application des préconisations du plan solidarité grand âge qui devait voir les effectifs renforcés avec un ratio de « un agent pour un résident ».

Au regard de cette situation extrêmement préoccupante et qui ne cesse de se détériorer tant pour le personnel que pour les résidents pris en charges, **le Groupement départemental des services publics et de sante FO du cher soutient l'initiative d'une journée de grève nationale et appelle chacun (personnels soignant, résidents, familles) à se manifester lors des rassemblements prévus :**

- **Vierzon distribution de tracts au rond-point de l'EHPAD de la Noue de 8h à 9h**
- **EHPAD de Bellevue à Bourges 10h avec dépôt d'une motion au Conseil Départemental**
- **St Amand EHPAD la Croix Duchet 10h**
- **Vierzon EHPAD de la Noue 14h**
- **Bourges EHPAD Taillegrain 14h**
- **EHPAD Bellevue 14h**

**Pour l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées et
l'augmentation des effectifs**

Venez nombreux nous soutenir le 30 janvier 2018



**Manque de personnel, Manque de moyens
dans les EHPAD ça suffit !
mardi 30 janvier 2018, en grève!**

L'insuffisance des effectifs et des moyens dans les établissements accueillant des personnes âgées (EHPAD) et dans les services d'aide à domicile, est reconnue par tous. Depuis plusieurs années, les organisations syndicales dénoncent cette insuffisance, même la mission parlementaire IBORRA l'a relevée dans ses conclusions.

A cela s'ajoute la réforme de la tarification introduite par la Loi vieillissement dite « ASV », qui va se traduire par des suppressions massives de postes, et une prise en charge des résidents encore plus dégradée.

Loin de répondre aux demandes de l'ensemble du secteur, le Président de la République refuse de recevoir une délégation des organisations syndicales.

Suite aux propos de la Ministre de la santé considérant que les difficultés des EHPAD seraient dues à « *un problème de management* » et non uniquement à une question du financement, les organisations réunies ce jour condamnent de telles déclarations qui ont pour objectif d'occulter la baisse des moyens alloués aux établissements

C'est pourquoi, les organisations syndicales CGT, FO, CFTD, SUD et UNSA des secteurs de la santé publique (Fonction Publique Hospitalière et Territoriale) et de la santé privée (associative et à but lucratif) du Puy de Dôme, appellent les personnels des établissements accueillant des personnes âgées et des services à domicile à faire grève le mardi 30 janvier 2018.

Cette grève nationale décidée par les fédérations CGT, FO, CFTD, SUD et UNSA a pour objectif d'améliorer l'accompagnement, les services et les soins envers les personnes âgées indissociables de l'amélioration des conditions de travail des professionnels, en exigeant du gouvernement qu'il réponde à nos revendications :

- Application d'un agent ou un salarié par résident, tel que prévu par la Plan Solidarité Grand Age
- Abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application
- Arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et exige par conséquent le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés
- Amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales.

**Mardi 30 janvier 2018
Rassemblement à 10h place de laude**

Un rendez-vous a été sollicité pour qu'une délégation soit reçue par le Préfet, le Directeur de la Délégation Territoriale de l'ARS et le Président du Conseil Départemental.

HALTE A LA MALTRAITANCE DANS LES EHPAD

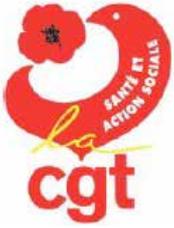


Nos représentants FO de la Haute-Marne, présents à Paris le 28 Novembre 2017 à la Conférence des EHPAD pour la défense de vos conditions de travail, ***ont remis une étude à la fédération Force Ouvrière concernant les taux d'encadrement en personnel par établissement. Ce dossier met en évidence une situation critique qui sera remontée auprès du ministère.***

Le constat est alarmant.

- Nouvelle réforme de la tarification depuis 2017 induisant une baisse des budgets qui entraîne des suppressions de postes.
- Suppression massive des emplois aidés et non renouvellement de nombreux CDD.
- Non remplacement des postes lors d'arrêts maladie et d'accidents du travail.
- Nombreux glissements de tâches, dangereux tant pour le personnel que pour les résidents.
- Augmentation de l'agressivité physique et verbale auprès des agents hospitaliers.
- Mise en place d'une maltraitance institutionnalisée des résidents.
- Toilettes « AU RABAIS » (Visage/ Mains/ Fesses) prodiguées aux patients.
- Amplification du BURN OUT chez les hospitaliers avec la pression psychologique et l'intensification des tâches quotidiennes. Les salariés sont à bout de souffle.

Appel à la mobilisation de tous les EHPAD le mardi 30 janvier 2018 !



L'insuffisance des effectifs et des moyens dans les établissements accueillant des personnes âgées (EHPAD) et dans les services d'aide à domicile, est reconnue par tous. La réforme de la tarification introduite par la Loi vieillissement dite « ASV », qui va se traduire par des suppressions massives de postes, est unanimement rejetée.

Loin de répondre aux demandes de l'ensemble du secteur, le Président de la République refuse de recevoir une délégation des signataires de la lettre commune du 19/10/17 et du 07/12/17.

Suite aux propos de la Ministre de la santé considérant que les difficultés des EHPAD seraient dues à « *un problème de management* » et non uniquement à une question du financement, les organisations réunies ce jour condamnent de telles déclarations qui ont pour objectif d'occulter la baisse des moyens alloués aux établissements.

C'est pourquoi, les Fédérations syndicales FO des services publics et de santé, CGT santé et action sociale, CGT des services publics, CFDT santé/sociaux, UNSA santé/sociaux et CFTC santé/sociaux, réunies le jeudi 14 décembre 2017, ont décidé d'appeler les personnels des établissements accueillant des personnes âgées et des services à domicile à **une journée de grève nationale et de mobilisation le mardi 30 janvier 2018.**

Cette grève a pour objectif d'améliorer l'accompagnement, les services et les soins envers les personnes âgées indissociables de l'amélioration des conditions de travail des professionnels, en exigeant du gouvernement qu'il réponde à nos revendications :

- **Application d'un agent ou un salarié par résident**, tel que prévu par la Plan Solidarité Grand Age ;
- Abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application ;
- **Arrêt des baisses de dotations** induites par la convergence tarifaire et exige par conséquent le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés ;
- **Amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières**, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales ;

Enfin, elles réaffirment leur ferme volonté d'être reçus par Emmanuel Macron.

Dans l'Hérault, la CGT, la CFDT et l'UNSA appellent les personnels des EHPAD à l'action dans les Etablissements (grève, débrayage, ...) et à un

**RASSEMBLEMENT UNITAIRE
Le mardi 30 janvier à 14H30
Devant l'ARS**

Parc Club du Millénaire, Avenue Albert Einstein à Montpellier

Montpellier le 21/12/17



Pour les **PERSONNES ÂGÉES** et le **PERSONNEL** des **EHPAD**

GRÈVE ET MOBILISATION

LE 30 JANVIER 2018

Le 30 janvier 2018, à l'appel de FO, de la CGT, de la CFDT et de l'UNSA, le personnel des Établissements d'Hébergements pour Personnes âgées dépendantes (EHPAD), secteurs public et privé, ainsi que ceux des soins à domicile, sont appelés à se mettre en grève et à manifester.

L'association des directeurs d'EHPAD (ADPA) soutient largement ce mouvement.

Insuffisance d'effectifs incontestée et ce, depuis plusieurs années !

À cela s'ajoute une réforme de la tarification qui va se traduire par des suppressions massives de postes.

Après la catastrophe sanitaire liée à la canicule de 2003, la réponse du gouvernement avait été d'imposer à tous les salariés de travailler le lundi de la Pentecôte, mais sans prendre en compte les réels besoins des structures.

En 2006, le plan « grand âge » imposait le ratio : **1 agent pour 1 résident**, mais il n'a jamais été mis en application !!

Dans les Deux-Sèvres, certains établissements ont un ratio qui descend à moins de 0,40 !!! et les décisions budgétaires du Conseil Départemental 79 aggravent encore la situation.

INSUPPORTABLE pour les agents et pour les résidents !

Cette grève, nationale, rejointe par les organisations syndicales de retraités, doit stopper cette situation et obtenir la fin de l'asphyxie des établissements reportée sur les résidents et leur famille.

MARDI 30 JANVIER 2018

11h – Haut Place de la Brèche NIORT

En direction de la Préfecture et de l'ARS

VENEZ RENFORCER LA MANIFESTATION.

LES UNIONS DÉPARTEMENTALES



soutiennent et appellent tous leurs adhérents à participer à la manifestation. Cette grève et les revendications exigent des réponses dès maintenant.

Nos aînés et nos collègues doivent être entendus. Soutenons leur combat contre cette politique qui atteint d'abord les plus fragiles.





FORCE OUVRIERE CHARENTE MARITIME

Le 22 janvier 2018

Communiqué Force Ouvrière Charente Maritime

La conférence de défense des EHPAD réunie le 28 novembre 2017 par la Fédération FO des Personnels des Services Publics et de Santé FSPS-FO qui a rassemblé à la Confédération Force Ouvrière 350 délégués hospitaliers, privés et territoriaux représentant plus de 200 établissements a décidé de **préparer la mobilisation et la grève de tous les EHPAD et maisons de retraites.**

Le constat est sans appel :

- Conditions de travail déplorables
- Besoins en personnels incontestables
- Maltraitance institutionnalisée des résidents et mal être au travail des agents.

La FSPS-Force Ouvrière, rejointe par les organisations syndicales nationales CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, UNSA, SUD Solidaires, appelle les salariés des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), ainsi que ceux des soins à domicile, à se mettre en grève et à manifester le 30 janvier 2018 pour leurs revendications :

- ✚ Application d'un agent ou un salarié par résident, tel que prévu par la Plan Solidarité Grand Age ;
- ✚ Abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application ;
- ✚ Arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et exige par conséquent le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés ;
- ✚ Amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales ;

Cette journée concerne non seulement les salariés et agents, mais aussi les résidents et leurs familles et revêt un caractère interprofessionnel.

Dans ce cadre, les organisations syndicales ont décidé en Charente Maritime :

- * d'organiser des rassemblements, des points presses, notamment dans les établissements,
 - * d'inviter les médias du département une conférence de presse, à 10 h à la maison de syndicats à La Rochelle,
 - * de rencontrer le Préfet de Charente Maritime, la Sous-Préfète de Saintes, la Déléguée Départementale de l'ARS Agence Régionale de Santé,
- pour présenter la situation des établissements en Charente Maritime ainsi que leurs revendications.**

Contacts Force Ouvrière ;

GD Santé Philippe Lavalard p.lavalard@orange.fr portable 06 17 58 33 48

Pascal Gaudin chlr.fo@wanadoo.fr portable 06 62 76 86 93 (Nord)

GD Services Publics Samuel Meeschaert s.meeschaert@fo-territorial-17.net portable 06 20 30 45 95

Action Sociale Lydie Turpaud sdasfo.charentemaritime@gmail.com portable 07 77 68 04 99

Union Départementale des Retraités Jacques Dumerc udrfo17@laposte.net portable 06 63 83 78 08

Union Départementale René Ferchaud mail udfo17@force-ouvriere.fr portable 06 82 63 94 12

COMMUNIQUE COMMUN

Tous en grève le 30 janvier 2018 pour l'augmentation des effectifs gage de l'amélioration de la prise en charge des résidents

Les sept organisations syndicales signataires, avec l'AD-PA se sont réunies le 9 janvier 2018. Elles ont adopté le communiqué suivant.

Le 30 janvier 2018, les organisations syndicales CGT, CFDT, FO, SUD, UNSA, CFTC et CFE-CGC, appellent les salariés des Établissements d'Hébergements pour Personnes âgées dépendantes (EHPAD), ainsi que ceux des soins à domicile, à se mettre en grève et à manifester.

L'association des directeurs de services à domicile et d'établissements pour personnes âgées (AD-PA) soutient largement ce mouvement. De leur côté, neuf associations et unions confédérales de retraités apportent aussi leur soutien à cette initiative d'ampleur nationale.

Depuis plusieurs années, les organisations syndicales dénoncent l'insuffisance des effectifs et des moyens, personne ne le conteste, encore moins la mission parlementaire IBORRA, qui l'a relevée dans ses conclusions.

À cela s'ajoute une nouvelle réforme de la tarification, unanimement contestée, qui va se traduire par des suppressions massives de postes et une prise en charge des résidents qui sera encore plus dégradée.

Après la catastrophe sanitaire liée à la canicule de 2003, la réponse du gouvernement avait été d'imposer à tous les salariés de travailler le lundi de la Pentecôte, sans qu'aucune étude de besoins réels sur les structures n'ait été menée.

En 2006, le « *Plan Solidarité Grand Age* » préconisait qu'au plus tard en 2012, les effectifs devaient être renforcés par la mise en place d'un ratio de « un agent pour un résident ». Cela n'a jamais été mis en application.

Face à une situation qui ne cesse de se détériorer, tant pour les personnes âgées prises en charge que pour le personnel de ces établissements dont les conditions de travail se sont considérablement dégradées, il n'y a pas d'autre issue que le rapport de force pour faire entendre nos revendications.

Le président de la République interpellé sur cette question refuse de recevoir les organisations syndicales et la ministre de la Santé, après avoir déclaré que les difficultés des EHPAD « *n'étaient pas qu'une question financière, mais un problème de management, notamment dans les établissements publics* », ne propose qu'un groupe de réflexion sur la qualité de vie au travail (QVT) !



Cfdt:



Soutien aux salariés des EHPAD en grève le 30 janvier

Tous à la Manifestation départementale le 30 janvier à Angers, 10 h 30, Place Leclerc

Le 30 janvier 2018, à l'appel de la **CFDT**, de la **CFTC**, de la **CGT**, de **FO**, de **Solidaires**, appel soutenu par la **FSU**, les personnels des Établissements d'Hébergements pour Personnes âgées dépendantes (EHPAD), ainsi que ceux des soins à domicile, sont appelés à se mettre en grève et à manifester.

Les établissements du secteur public et du secteur privé sont concernés.

Depuis plusieurs années, les organisations syndicales dénoncent l'insuffisance des effectifs et des moyens, ce que personne ne conteste. Ainsi, des associations de directeurs d'EHPAD soutiennent largement ce mouvement.

À cela s'ajoute une réforme de la tarification qui va se traduire par des suppressions massives de postes dans les établissements d'accueil, avec un risque de transfert des charges vers les structures de soins à domicile qui elles aussi sont confrontées à des difficultés financières.

Après la catastrophe sanitaire liée à la canicule de 2003, la seule réponse du gouvernement avait été d'imposer à tous les salariés de travailler gratuitement le lundi de la Pentecôte, mais sans prendre en compte les réels besoins des structures.

Pourtant, en 2006, le plan « grand âge » donnait comme perspective le ratio : **un agent (soignant, administratif ou technique) pour un résident**, mais cela n'a jamais été appliqué.

Le président de la République interpellé sur cette question refuse de recevoir les organisations syndicales et le ministre de la Santé ne propose qu'une négociation sur la qualité de vie au travail.

À l'inverse, la loi de finances de la Sécurité sociale impose un nouveau plan de 4,2 milliards d'économies au secteur de la santé en 2018, dont 1,6 milliard pour les seuls établissements. Ce nouveau plan va étrangler encore plus les hôpitaux et les EHPAD qui sont déjà au bord de l'asphyxie.

Face à une situation qui ne cesse de se dégrader, tant pour les personnes prises en charge que pour le personnel de ces établissements dont les conditions de travail se sont considérablement dégradées, il n'y a pas d'autre issue que le rapport de forces.

La question de l'accueil des personnes âgées concerne tous les salariés, parce que nous ne pouvons rester indifférents à la prise en charge de nos aînés, ce sont nos parents, nos grands-parents. Mais aussi parce que cette question est reliée au financement de la Santé, donc de la Sécurité sociale. La reconquête de la Sécurité Sociale est l'enjeu prioritaire pour répondre aux besoins de santé.

Pour ces raisons, les Unions Départementales **CFDT**, **CFTC**, **CGT**, **FO**, les organisations syndicales départementales **FSU** et **Solidaires**, réunies le 10/01/2017, ont décidé d'apporter leur soutien à cet appel à la grève, et appellent les salariés du privé comme du public à marquer leur solidarité en organisant des délégations des entreprises et des administrations à la manifestation départementale à Angers le 30 janvier.

**Pour une prise en charge décente des personnes âgées :
Des moyens pour les EHPAD !
Un salarié (soignant, technique, administratif...)
par résident comme le prévoyait le plan « Grand âge » !**

Angers, 16 janvier 2018

FORCE OUVRIERE

**EXIGEONS L'APPLICATION DE LA MESURE PREVUE PAR LE PLAN SOLIDARITE GRAND AGE :
UN PROFESSIONNEL POUR UN RESIDENT
TOUTES ET TOUS EN GREVE LE MARDI 30 JANVIER 2018**

La ministre de la Santé, qui rêve à terme de réduire de 30% les dépenses de l'assurance maladie, va ainsi imposer 4,2 milliards d'économies au secteur de la santé en 2018, dont 1,6 milliards aux établissements. Ce nouveau plan va étrangler encore plus les hôpitaux et **les EHPAD** qui sont déjà au bord de l'asphyxie.

A de nombreuses reprises, FORCE OUVRIERE a alerté les pouvoirs publics et a réclamé des mesures d'urgence... Dernièrement au niveau national, cinq fédérations syndicales et l'association des directeurs au service des personnes âgées ont sollicité une audience auprès du Président de la République. Ce dernier a refusé cette rencontre et les a renvoyées vers la ministre de la Santé.

Ce gouvernement comme les précédents refuse d'aborder la situation dramatique d'accueil et de soins des 730 000 résidents en établissements d'hébergement, dont 80% vivent en EHPAD. Selon l'enquête de la Direction de la Recherche, des

Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques, 93% des résidents ont besoin d'aide pour réaliser leur toilette, 86% en ont besoin pour s'habiller et 70% pour s'alimenter.

La ministre de la Santé reconnaît à demi-mot qu'il y a un problème et sa seule réponse est axée sur le redressement des comptes publics...

Le taux d'encadrement au niveau national n'est que de 0.61 salarié par résident et, en Loire-Atlantique, ce taux est bien souvent inférieur à 0,50. Aujourd'hui, 25 000 créations d'emplois seraient nécessaires pour permettre d'améliorer les conditions de prise en charge des personnes âgées et de travail pour les salariés.

Il faut dénoncer cette aberration nationale qui ne permet pas à un retraité de financer au travers de sa pension retraite le coût mensuel d'un hébergement dans une structure EHPAD.

**ARRETONS DE FAIRE PAYER AUX PERSONNES AGEES LE DROIT DE VIEILLIR DECEMMENT !
EXIGEONS UN PROFESSIONNEL POUR UN RESIDENT !**

Exigeons les moyens en personnel formé pour assurer le bien-être des résidents au quotidien.

Préparons dès à présent le rapport de force nécessaire pour faire cesser ces maltraitances institutionnelles imposées par toutes les mesures de restrictions budgétaires gouvernementales successives.

FORCE OUVRIERE a organisé une conférence nationale réunissant 350 délégués de toute la France, le principe d'une journée de grève nationale a été arrêté et proposé aux autres organisations syndicales. La date du 30 janvier a été décidée.

**FORCE OUVRIERE APPELLE TOUS LES PERSONNELS DES EHPAD
A LA GREVE FRANCHE LE MARDI 30 JANVIER 2018
A se réunir devant le Conseil départemental à Nantes à 10 heures.
Ce rassemblement sera suivi d'une entrevue à la préfecture en présence
de l'ARS et du CD. Ensuite à 14 heures rassemblement devant chaque
EHPAD du département.**

Nantes, le 6 décembre 2017



Référence : MH/RP/DB

Affaire suivie par :
Dominique BERTAUD
Tél. 02 51 17 20 21

Adresse des bureaux :
26 boulevard Victor HUGO
CS 96308
44263 NANTES

Monsieur le Directeur
Agence Régionale de Santé
17 boulevard Gaston Doumergue - CS 56233
44262 NANTES Cedex 2

Objet : Alerte sur la situation des EHPAD et incidences sur la vie des résidents

Copie : Vice-présidente départementale vieillissement et personnes âgées

Monsieur le Directeur,

Par courrier en date du 16 mai 2016, le CODERPA de Loire-Atlantique alertait votre prédécesseure sur la situation des EHPAD de notre département.

Nous constatons aujourd'hui que le fonctionnement de ces établissements s'est encore dégradé pour aboutir à des constats inacceptables pour les personnes âgées accueillies.

En effet, pour les plus autonomes d'entre elles, le lien social et l'attention portée à leur quotidien s'estompe régulièrement. Quant à celles qui sont affectées par une perte d'autonomie, elles ne peuvent pas être accompagnées humainement et voir leur projet de vie réinterrogé en fonction de leur état.

Les publics accueillis dans ces EHPAD sont et seront de plus en plus dépendants avec une entrée de plus en plus tardive et la prise en charge de maladies neuro-dégénératives très invalidantes.

De ce fait, les personnels subissent une altération de leurs conditions de travail et pire encore, dans certains cas, se retrouvent affectés à des tâches qui ne sont pas en cohérence avec leur poste. Malgré leur grande implication auprès des résidents, l'écoute de la personne âgée et l'accompagnement réel à son quotidien semble de plus en plus difficile à maintenir faute de disponibilité suffisante.

L'épuisement moral et surtout physique des salariés impacte directement le fonctionnement des établissements.

La suppression des contrats aidés en EHPAD, si elle devait être effective, serait un facteur aggravant de ces situations.

Les CPOM (contrats pluriannuels d'Objectifs et de Moyens) en cours d'élaboration devraient être l'occasion d'apporter des réponses par une révision tarifaire adaptée à la situation actuelle des EHPAD et un ratio d'encadrement suffisant.

Représentants des retraités et personnes âgées réunis au sein du CDMCA 44, nous sommes en attente d'une garantie de qualité de vie et de respect du bien vivre des résidents des EHPAD.

C'est pourquoi nous appelons à la plus grande vigilance l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire, que vous dirigez, pour trouver les réponses adaptées à court terme à ces difficultés.

Adresse postale :
26 boulevard Victor HUGO
CS 96308
44263 NANTES
Tél. 02 51 17 20 22
Fax 02 51 17 24 80
cdca@loire-atlantique.fr
www.loire-atlantique.fr



Communiqué

Les retraités soutiennent les personnels des EHPAD en grève !

Nous, retraités, sommes inquiets et scandalisés par la situation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Alors que les dotations de fonctionnement sont en baisse, la suppression des emplois aidés va encore réduire les effectifs et augmenter les difficultés des agents en place et le stress des personnes âgées résidentes : moins de temps pour les repas, moins de temps pour la toilette, moins d'animations, etc.

Alors que la loi mettant en place le « *plan de solidarité grand âge* » promettait un ratio de 1 agent par résident, la moyenne est de 0,6 pour 1, voire 0,3 dans certains cas.

Alors que tout le monde, y compris à travers la « *mission-flash* » de M^{me} IBORRA pour l'Assemblée Nationale reconnaît les besoins criants du secteur des EHPAD, le gouvernement met en place la « *convergence des tarifs dépendance et soins* », ce qui signifie en clair déshabiller Pierre pour habiller Paul, prendre un peu aux établissements soi-disant bien dotés pour donner peu aux établissements en déshérence. Et rien sur la nécessité d'avoir plus d'EHPAD publics !

NON à la réforme tarifaire !

Ce sont nos anciens qui sont ainsi maltraités !

Les personnels ne sont en aucun cas responsables !

Et alors que les équipements collectifs (écoles, collèges, lycées, terrains de sport, ...) sont à la charge de la collectivité, pourquoi en matière d'hébergement, les personnes âgées doivent-elles supporter les coûts, y compris ceux de l'amortissement des prêts consentis aux gestionnaires ?

Nous ne pouvons pas admettre que dans un pays qui se prétend la 5^e puissance mondiale, on consacre moins de 5 euros au repas d'une personne âgée !

Nous ne pouvons pas admettre que nos anciens ne puissent avoir une douche chaque jour et des repas à heure régulière ! Qu'on donne aux EHPAD les moyens de fonctionner !

Devant cette indignité, les personnels des EHPAD, à l'appel de toutes les organisations syndicales de salariés et d'une association de directeurs, appellent à la grève :

Le 30 janvier 2018

Les 9 organisations nationales de retraités soussignées soutiennent le mouvement des salariés des EHPAD, appellent les pouvoirs publics à les rencontrer et participeront aux rassemblements et manifestations organisés au cours de cette journée.

Paris, le 21 décembre 2017

François Thiéry-Cherrier (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)
Didier Hotte (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)
Jacqueline Valli (UNAR-CFTC, 128 avenue Jean Jaurès, 93697 Pantin cedex)
Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)
Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)
Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31, rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)
Michel Salingue (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)
Francisco Garcia (Ensemble & Solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)
Jacques Sanchez (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)



Montluçon le 10 janvier 2018

Mardi 30 janvier 2018

Grève et journée d'action dans les EHPAD : pourquoi ?

Manque de Personnels, de moyens, manque de reconnaissance....

Ça suffit !

Le constat est sans appel : Les conditions de travail sont déplorables, les besoins en personnels incontestables, la maltraitance institutionnelle s'instaure quotidiennement avec les fameuses procédures **dégradées, en réalité ce sont :**

les conditions de résidence et les conditions de travail qui sont le plus dégradées.

Les agents n'en peuvent plus. Le mal être des professionnels devient permanente.

Les résidents souffrent, les familles n'osent pas se plaindre.

La direction n'accorde plus les moyens humains nécessaires pour travailler correctement et continue de demander des efforts.

Cette situation ne peut plus durer !

Nos aînés et les personnels qui en prennent soins méritent que l'on mette en œuvre les moyens nécessaires afin de vivre et de travailler dans de bonnes conditions.

C'est pourquoi le 30 janvier 2018 nous appelons à faire grève massivement et à participer aux rassemblements devant les EHPAD et l'ARS pour obtenir des conditions de travail décentes et les meilleurs conditions de vie pour nos aînés.

Personnels et familles mobilisons nous le :

Mardi 30 janvier 2018

Manifestations et informations le matin sur les sites de Courtais et Lakanal.

Manifestations à l'ARS à Moulins avec rendez-vous l'après-midi.



Mardi 30 janvier 2018 : les retraités et retraitées mobilisé.e.s aux côtés des salarié.e.s des EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

Nous, organisations syndicales de retraité.e.s de Loire Atlantique, appelons la population à soutenir la grève nationale des personnels des Etablissements d'Hébergement pour Personnes âgées dépendantes (EHPAD) à l'appel de l'ensemble de leurs organisations syndicales mardi 30 janvier prochain.

Les personnels se mobilisent au niveau national pour que nos anciens, nos parents, nos grands-parents bénéficient de conditions décentes et satisfaisantes dans ces établissements.

Les politiques d'austérité budgétaires menées depuis plusieurs années mènent, faute de crédits suffisants, à des situations indignes en matière d'aide et de prise en charge des personnes âgées accueillies dans ces établissements.

La dégradation des conditions de travail dans les EHPAD due aux manques d'effectifs menace gravement la bienveillance et la sécurité des résidents. Les personnels n'en peuvent plus.

Les Agences Régionales de Santé et les Conseils départementaux ne répondent pas à leurs revendications urgentes en matière d'effectifs, de conditions de travail et de salaires.

Nos aînés et les Personnels qui en prennent soin méritent que le pays mette en œuvre les moyens nécessaires à une prise en charge satisfaisante.

Nos organisations syndicales avec plusieurs associations de directeurs de maisons de retraite, refusent cette situation et exigent le retrait de la « réforme de la tarification » qui asphyxie les établissements et fait supporter des charges financières très lourdes aux résident.e.s et à leurs familles.

Nos anciens n'ont-ils pas gagné le droit de vivre dignement le reste de leur vie ?

Comment pourrions-nous accepter que l'un/e de nos proches

- ne soit douché/e que tous les 15 jours et ne bénéficie que de moins de 10 minutes par toilette
- ne soit pas levé/e par manque de personnel
- que ses repas soient vite expédiés et à des horaires mal adaptés
- que le ménage ne soit fait que tous les 15 jours ou plus

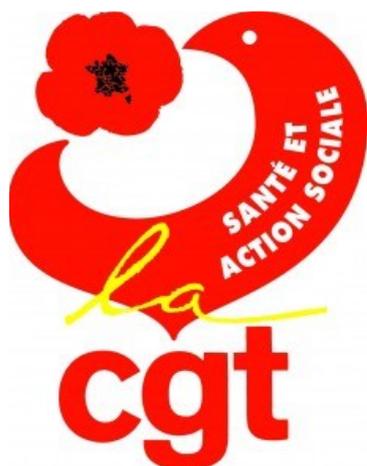
C'est pourtant fréquemment le cas dans nombre d'EHPAD en Loire-Atlantique. La souffrance du personnel et des résident/es y est alarmante. Les conclusions d'un récent rapport parlementaire sur les EHPAD confirment que ces conditions de travail sont particulièrement dramatiques tant d'un point de vue physique que psychologique.

Les personnels des EHPAD en grève le 30 janvier 2018 prochain ont besoin de votre soutien

Ils réclament de toute urgence la satisfaction de leurs revendications :

- L'application de la mesure prévue au Plan Solidarité Grand âge « un agent par résident »
- L'arrêt des baisses de dotation soins et dépendance se traduisant par des milliers de suppressions d'emplois
- L'attribution immédiate des moyens reconnus comme nécessaires aux besoins
- Le retrait de la réforme tarifaire de la loi de décembre 2015

Toutes et tous au rassemblement mardi 30 janvier 10h devant le Conseil Départemental, quai Ceineray, à Nantes !



Les syndicats CGT et FO Santé d'Eure et Loir appellent l'ensemble des personnels de gérontologie et de la fonction publique hospitalière à se rassembler le 30 janvier 2018



Les salarié.e.s des Ehpad se sont massivement mobilisé.e.s ces derniers mois ainsi que les résidents, leurs familles, les associations, pour dénoncer les dégradations des conditions de travail et d'accompagnement indigne des personnes âgées.

Les soutiens aux personnels (les) se sont intensifiés et les pouvoirs publics se sont emparés du sujet au regard de l'urgence que nécessitait la prise en compte de ces problématiques. Les effectifs sont nettement insuffisants et la réforme de tarification se traduit par une baisse drastique de dotation entraînant des réductions de postes.

Le PLFSS (plan de financement de la sécurité sociale) 2018 affiche un objectif de baisse de dépense publique et de réduction du déficit au détriment de notre système de santé. Pour rappel, il n'y a plus de Secrétariat d'État aux personnes âgées, ce qui pose légitimement la question de la prise en compte de nos aîné.e.s, puis de l'octroi de quel financement pour ce secteur d'activités.

Ces constats nous amènent à dénoncer la dégradation des conditions de travail des salarié.e.s entraînant une prise en charge défaillante et maltraitante de la personne âgée par le biais de la politique désastreuse menée dans ce secteur.

Face à cette situation, les syndicats CGT et FO Santé d'Eure et Loir ont décidé d'appeler tous les personnels des Ehpad à une journée de grève nationale le mardi 30 Janvier 2018, à participer aux manifestations, débrayages et autres moyens d'actions pour exiger des moyens humains (effectifs supplémentaires) et matériels afin que ces derniers puissent assurer une prise en charge de qualité des résidents accueillis dans les structures.

Nous appelons également toute la population à participer à ces actions sur le département d'Eure et Loir.

Ne nous interdisons rien afin d'aboutir à l'obtention des revendications suivantes :

- **Notre priorité revendicative : ratio d'1 soignant pour 1 résident**
- **Des soins et un accueil de qualité pour un accompagnement digne pour les personnes âgées.**
- **Reconnaissance des qualifications des salarié.e.s et revalorisation salariale de l'ensemble des personnels.**
- **Réforme du mode de financement**

les syndicats CGT et FO Santé d'Eure et Loir portent un projet global de société pour un grand service public de la santé et de l'action sociale, considérant que la santé ne doit pas être une marchandise.

Rassemblements le 30 janvier 2018 à :

Tous Devant l'hôtel Dieu à 14H30

COUR d'HONNEUR

ENEZ NOMBREUX manifester

votre mécontentement !!

Pour nous contacter :

Adresse mail : syndicthosto@yahoo.fr

Tél fixe : 02 37 30 38 00 ou Tél portable : 06 87 15 46 47

Adresse mail : syndicatfo@yahoo.fr

Tel fixe: 02 37 30 38 18 ou tel portable 06 69 12 74 28

Un préavis de grève nationale à été déposé





Département du Rhône

Communiqué commun

Appel à la grève de tous les EHPAD le mardi 30 janvier 2018 !

L'insuffisance des effectifs et des moyens dans les établissements accueillant des personnes âgées (EHPAD) et dans les services d'aide à domicile, est reconnue par tous. La réforme de la tarification introduite par la Loi vieillissement dite « ASV », qui va se traduire par des suppressions massives de postes, est unanimement rejetée.

Loin de répondre aux demandes de l'ensemble du secteur, le Président de la République refuse de recevoir une délégation des signataires de la lettre commune du 19/10/7 et du 07/12/17.

Suite aux propos de la Ministre de la santé considérant que les difficultés des EHPAD seraient dues à « un problème de management » et non uniquement à une question de financement, les organisations réunies ce jour condamnent de telles déclarations qui ont pour objectif d'occulter la baisse des moyens alloués aux établissements.

C'est pourquoi, les Fédérations syndicales FO des services publics et de santé, CGT santé et action sociale, CGT des services publics, CFDT santé/sociaux, UNSA santé/sociaux et CFTC santé/sociaux, réunies le jeudi 14 décembre 2017, ont décidé d'appeler les personnels des établissements accueillant des personnes âgées et des services à domicile à une journée de grève nationale et de mobilisation le mardi 30 janvier 2018.

Cette grève a pour objectif d'améliorer l'accompagnement, les services et les soins envers les personnes âgées indissociables de l'amélioration des conditions de travail des professionnels, en exigeant du gouvernement qu'il réponde à nos revendications :

- **Application d'un agent ou un salarié par résident**, tel que prévu par la Plan Solidarité Grand Age ;
- **Abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification** des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application ;
- **Arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire** et exige par conséquent le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés ;
- **Amélioration des rémunérations**, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales ;

Enfin, ils réaffirment leur ferme volonté d'être reçus par Emmanuel Macron.

C'est pourquoi ici dans le Rhône répondant à l'appel sur le plan national des 7 fédérations des personnels des EHPAD, nos quatre organisations syndicales CGT, CFDT, SUD, FO appellent les personnels en grève des EHPAD du Rhône le **30 janvier 2018**, les retraités avec leurs unions départementales de retraités, les familles des usagers à **se rassembler dès 10h30 devant l'ARS** (angle rue Garibaldi et rue du Pensionnat, 69003 Lyon) d'où nous partirons en **manifestation à la Préfecture**.





Syndicat



Santé
Sociaux

Communiqué commun

Appel à la grève de tous les EHPAD

le mardi 30 janvier 2018 !

L'insuffisance des effectifs et des moyens dans les établissements accueillant des personnes âgées (EHPAD) et dans les services d'aide à domicile, est reconnue par tous. La réforme de la tarification introduite par la Loi vieillissement dite «ASV », qui va se traduire par des suppressions massives de postes, est unanimement rejetée.

Loin de répondre aux demandes de l'ensemble du secteur, le président de la République refuse de recevoir une délégation des signataires de la lettre commune du 19/10/17 et du 07/12/17.

Suite aux propos de la ministre de la Santé considérant que les difficultés des EHPAD seraient dues à « *un problème de management* » et non uniquement à une question *de financement*, les organisations réunies ce jour condamnent de telles déclarations qui ont pour objectif d'occulter la baisse des moyens alloués aux établissements.

C'est pourquoi, les organisations syndicales, CGT santé et action sociale, CFTD santé-sociaux, FO des services de santé et CFTC santé-sociaux du département de l'Ain réunies le mardi 09 janvier 2018, ont décidé d'appeler les personnels des établissements accueillant des personnes âgées et des services à domicile à une journée de grève nationale et de mobilisation le mardi 30 janvier 2018.

Cette grève a pour objectif d'améliorer l'accompagnement, les services et les soins envers les personnes âgées indissociables de l'amélioration des conditions de travail des professionnels, en exigeant du gouvernement qu'il réponde à nos revendications :

- Application d'un agent ou d'un salarié par résident, telle que prévue par le Plan Solidarité Grand Age ;
- Abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application ;
- Arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et exigence par conséquent du maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés ;
- Amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales.

Lors de cette journée les organisations syndicales demandent à être reçues par le président du conseil départemental et le délégué départemental de l'ARS, principaux financeurs des EHPAD et des services à domicile.

Les personnels fatigués et les familles des usagés déambuleront sur le carrefour du conseil départemental, 17 avenue de la victoire à BOURG EN BRESSE (ancien site de la Madeleine) le 30 janvier de 14 heures à 15 heures 30.



Madame La Ministre de La Santé,

**Vous avez le Salut des Ch'tis Grogniards du Pas de Calais,
Et Fiers de l'être...comme Fiers d'être Héninois, Fiers d'être Lensois !...**

**Mandatés par des Personnels de notre EHPAD « Les 5 Saisons »,
Les Soignants de notre Maison de Retraite sont loin d'être dans
l'Evidente Sérénité que dégage le Concerto violon Quatre Saisons de
VIVALDI...**

**Effectivement, la 5^{ème} Saison de notre EHPAD devrait être le 5^{ème}
Risque que nous attendons,
Celui du projet de Réforme de la Dépendance dont le concept consiste à
mettre en place un nouveau champ de Protection Sociale...**

**La Réforme de la Dépendance a été annulée par Mr Sarkozy le 1^{er}
février 2012 en raison du coût et du mode de Financement à trouver...**

**Pour connaître les Valeurs Morales de notre Société,
Il suffit de constater comment elle traite ses Personnes Agées...**

**Le Constat est alarmant !...
Et nous remercions Notre Fédération FO au nom des Personnels de
notre EHPAD, d'avoir attiré l'Attention des Pouvoirs Publics par une
Conférence Nationale à Paris le 28 Novembre 2017.**

**L'Urgence d'une Politique de Santé à la Hauteur
Des Valeurs de notre République...**



H
O
S
P
I
T



ALIERS –

TERRITORIAUX DE LA SARTHE

**LUTTER POUR LA DIGNITÉ DE NOS AINÉ.E.S, C'EST LA CONSERVER !
PERSONNELS EHPAD PUBLIC ET PRIVÉ
ET SERVICES D'AIDE à DOMICILE**

TOUS ENSEMBLE DANS L'ACTION MARDI 30 JANVIER 2018 !

USAGERS : REJOIGNEZ LE MOUVEMENT DE PROTESTATION

L'insuffisance des effectifs et des moyens dans les établissements accueillant des personnes âgées (EHPAD) et dans les services d'aide à domicile, est reconnue par tous. La réforme de la tarification introduite par la Loi vieillissement dite « ASV », qui va se traduire par des suppressions massives de postes, est unanimement rejetée.

Loin de répondre aux demandes de l'ensemble du secteur, le Président de la République refuse de recevoir une délégation de la lettre commune du 19/10/2017 et 07/12/2017.

La Ministre de la Santé considère que les difficultés des EHPAD seraient uniquement dues à « *un problème de management* ». Elles sont avant tout dues à un manque de financement. Les organisations syndicales CGT, FO, condamnent les déclarations de la Ministre qui ont pour objectif d'occulter la baisse des moyens financiers alloués aux établissements.

Le manque de personnel se fait cruellement sentir avec pour conséquence directe la dégradation des conditions de travail. Il ne leur permet plus de pouvoir exercer correctement leur métier afin de pouvoir prendre en charge dignement les résident.e.s dans les EHPAD ainsi que les personnes âgées à domicile ; que dire également du manque de reconnaissance de ces professionn.e.s de santé dont les salaires ridiculement bas stagnent depuis des années, faisant de la France le « parent pauvre » de l'Europe ? Cela en devient insultant pour les professionn.e.s.

Dans le même temps, la gestion des maisons de retraite médicalisées dans le secteur marchand s'avère très rentable ? En tout état de cause, les grands groupes privés à but lucratif qui sont cotés en bourse et ne cessent de se développer. Cela ne laisse aucun doute sur leurs intentions ! (ex : **le groupe Korian qui a réalisé en 2016 15,5 % de marge et un bénéfice de +6 % afin de doublé les dividendes versées à ses actionnaires**).

C'est pour ces raisons que les organisations syndicales appellent les personnels et les usagers des EHPAD Publics et Privés et des services à domicile à une journée de grève Mardi 30 janvier 2018.

Leur objectif est d'améliorer l'accompagnement, les services et les soins en direction des personnes âgées indissociables de l'amélioration des conditions de travail des personnels, en exigeant du gouvernement qu'il réponde à leurs revendications :

- application d'un agent ou un salarié par résident, tel que prévu par le Plan Solidarité Grand Age ;
- abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'applications ;
- arrêt des baisses des dotations induites par la convergence tarifaire et par conséquent le maintien de tous les effectifs des EHPAD, y compris les contrats aidés qui doivent être pérennisés ;



UCR

FO
la force syndicale

CFE
CGC
Le + syndical

CFTC
La Vie à Défendre

U
FSU

Solidaires
Retraités
Retraitées

Retraités
Fonction Publique

LSR

Organisations de Retraités du GARD

1000 POSTES POUR LES EHPAD DU GARD !

Les politiques d'austérité budgétaires menées depuis plusieurs années mènent, faute de crédits suffisants aujourd'hui, à des situations indignes en matière d'aide et de prise en charge des personnes âgées accueillies en établissement, comme à domicile. Ces derniers mois, la presse s'en est faite largement l'écho, relatant l'insuffisance des effectifs de personnels conduisant à l'aggravation des conditions de travail.

C'est pourquoi TOUTES LES ORGANISATIONS **SYNDICALES** DES PERSONNELS des EHPAD et de l'aide à domicile appellent à la grève nationale le 30 janvier 2018. L'Association des Directeurs d'établissements pour Personnes Agées (AD-PA) soutient largement ce mouvement. D'autres associations et organisations syndicales se joignent, chaque jour plus nombreuses, au mouvement.

LES ORGANISATIONS DE RETRAITES DU GARD s'adressent à TOUS LES RETRAITES, LES FAMILLES, LES RESIDENTS, LA POPULATION et les appellent à SOUTENIR LES PERSONNELS DES EHPAD EN GREVE LE 30 JANVIER 2018

Dans le Gard, le manque de personnel dans les EHPAD, qui aurait dû être compensé par la Loi mettant en place le Plan Grand Age au plus tard en 2012, se chiffre à plus de **1 000 postes** pour répondre aux besoins immédiats et urgents selon la norme établie de **1 agent pour 1 résident**

Les personnels exigent le **retrait de la « réforme de la tarification »** qui asphyxie les établissements et fait supporter des charges financières conséquentes aux résidents et à leurs familles.

Dans le Gard, le niveau moyen des retraites et pensions est de 900€ par mois (1200€ en moyenne nationale). Le prix moyen de l'hébergement en EHPAD s'élève à 1800€ par mois (60€ par jour).

La prise en charge de nos parents et grand-parents doit elle être la variable d'ajustement permettant d'allouer des dizaines de milliards en aides et exonérations de toutes sortes à la petite minorité la plus riche du pays ? Nos anciens n'ont-ils pas gagné, par des décennies de cotisations et de travail, le droit de vivre dignement le reste de leur vie ?

Ce sont nos anciens qui sont ainsi maltraités !

Les personnels ne sont en aucun cas responsables !

Leur mobilisation est aussi la vôtre !

**MANIFESTONS TOUS devant la PREFECTURE
à NÎMES le 30 JANVIER 2018 à 15h**



de Haute-Savoie

Situation catastrophique dans les EHPAD

Tous concernés !

**Les retraités soutiennent
les personnels des EHPAD en grève
et appellent à participer au rassemblement
le Mardi 30 Janvier 2018 - 14 h - Préfecture - Annecy !**

Nous, retraités, sommes inquiets et scandalisés par la situation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Alors que les dotations de fonctionnement sont en baisse, la suppression des emplois aidés va encore réduire les effectifs et augmenter les difficultés des agents en place et le stress des personnes âgées résidentes : moins de temps pour les repas, moins de temps pour la toilette, moins d'animations, etc.

Alors que la loi mettant en place le « plan de solidarité grand âge » promettait un ratio de 1 agent par résident, la moyenne est de 0,6 pour 1, voire 0,3 dans certains cas.

Alors que tout le monde, y compris à travers la « mission-flash » de Mme IBORRA pour l'Assemblée Nationale reconnaît les besoins criants du secteur des EHPAD, le gouvernement met en place la « convergence des tarifs dépendance et soins », ce qui signifie en clair déshabiller Pierre pour habiller Paul, prendre un peu aux établissements soi-disant bien dotés pour donner peu aux établissements en déshérence. Et rien sur la nécessité d'avoir plus d'EHPAD publics !

NON à la réforme tarifaire !

Ce sont nos anciens qui sont ainsi maltraités !

Les personnels ne sont en aucun cas responsables !

Et alors que les équipements collectifs (écoles, collèges, lycées, terrains de sport, ...) sont à la charge de la collectivité, pourquoi en matière d'hébergement, les personnes âgées doivent-elles supporter les coûts, y compris ceux de l'amortissement des prêts consentis aux gestionnaires ?

Nous ne pouvons pas admettre que dans un pays qui se prétend la 5^e puissance mondiale, on consacre moins de 5€ au repas d'une personne âgée !

Nous ne pouvons pas admettre que nos anciens ne puissent avoir une douche chaque jour et des repas à heure régulière ! Qu'on donne aux EHPAD les moyens de fonctionner !

Devant cette indignité, les personnels des EHPAD, à l'appel de toutes les organisations syndicales de salariés et d'une association de directeurs, appellent à la grève.

Mardi 30 janvier 2018, toutes et tous, ensemble,

rassemblement 14 H - Préfecture - Annecy

GRÈVE LE 30 JANVIER

dans tous les EHPAD

pour l'augmentation des effectifs

Les organisations syndicales invitent les agents et salariés des EHPAD (public et privé) à faire grève massivement le 30 janvier, à l'appel des Fédérations CGT, FO, SOLIDAIRES, CFTC, UNSA, CGC, CFDT, pour que le Président Macron et la Ministre Buzyn répondent à une situation qui n'est plus supportable.

PARTOUT C'EST LE RAS LE BOL DANS LE PERSONNEL

Trop peu de personnel, un épuisement physique et moral des collègues, trop peu de temps pour chaque résident.



NOS ANCIENS MÉRITENT MIEUX !



- Application d'un agent ou un salarié par résident, tel que prévu par le Plan Solidarité Grand Age
- Abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application
- Arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et par conséquent maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés
- Amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales.

SOLIDARITÉ avec les salariés et agents des EHPAD

Nous ne voulons pas de la compassion mais un réel changement : Le 30 janvier, le Président Macron doit recevoir les fédérations syndicales et répondre aux revendications des personnels des EHPAD !

Nous appelons tous les agents et salariés des EHPAD, public et privé à se mettre en grève dans l'unité, à afficher la grève et ses motifs sur les blouses et à se rassembler en tenue.

Nous invitons les salariés, les familles et les retraités à se joindre aux rassemblements

MARDI 30 JANVIER

- **DIEPPE** 11 h devant la sous-préfecture
- **ELBEUF** 17 h 30 devant la Mairie
- **LE HAVRE** 11 h 30 devant la Mairie
- **ROUEN** 14 h 30 cours clemenceau



**GROUPEMENT DEPARTEMENTAL
Des Personnels des Services Publics et de Santé
FORCE OUVRIERE
De la MOSELLE**

Communiqué de presse :

**EHPAD rien ne va plus !
Rencontre d'une délégation FO avec le Cabinet de la
Présidence de la République**

A l'occasion du déplacement du Président de la République à Forbach le 4 septembre 2017, une délégation Force Ouvrière Santé Moselle a été reçue par le Cabinet de la Présidence et l'Agence Régionale de Santé Grand Est.

FO a tiré la sonnette d'alarme sur la situation des EHPAD sur le territoire !

FO a interpellé les tutelles et le cabinet sur le désarroi des agents qui travaillent dans ces structures, ne dénombrent plus les postes manquants, les absences non remplacées, les plannings constamment modifiés mais surtout une dégradation des prises en charge de nos aînés et, par la même, des conditions de travail ! Où est l'humanité des résidents et des soignants quand deux aides-soignantes prennent en charge 70 résidents de plus en plus dépendants !?

Coupes budgétaires : trop c'est trop !

FO a dénoncé le pire à venir si cela était encore possible : 200 millions d'euros de coupe franche dans les dotations aux établissements publics sont prévus par le gouvernement. Nous nous insurgons face à cette réduction drastique qui, avec la réforme de la tarification et l'augmentation de la dépendance des personnes âgées, transforment les maisons de retraite en unités de soins de longue durée sans moyens !

Suppression des emplois aidés pour nos aînés : la pire idée du gouvernement !

Même si les emplois aidés restent des emplois précaires et mal payés, ils n'en restent pas moins une porte d'entrée à l'intégration dans les établissements de la Fonction Publique Hospitalière où ils travaillent.

Supprimer ces emplois dans les EHPAD, c'est, pour FO, mettre en péril les autres agents qui travaillent auprès des résidents ! Sans se substituer aux soignants, ils participaient à la convivialité de ces lieux de vie et contribuaient au bon fonctionnement des établissements, en soulageant la charge de travail de leurs collègues !

FO a exigé le retour de ces postes, représentant parfois 10% des personnels affectés auprès des personnes âgées ! Le gouvernement ne pouvait pas trouver mieux pour augmenter la souffrance des personnes !

Mais où est passé l'argent de la journée de solidarité ?

Si FO a dénoncé toutes ces situations et mesures sans avoir de réponse, pour cette première prise de contact, une de nos questions est restée en suspens : **Mais où est passé l'argent de la journée de solidarité ?**

En 2004, le gouvernement décide la création du jour de solidarité pour abonder la Caisse Nationale de Solidarité et de l'Autonomie, (CNSA), censée permettre d'améliorer les situations de prise en charge de nos aînés dans les EHPAD.

Depuis 2004 plus de **28 milliards €** ont été prélevés et pour la seule année 2017, ce sera plus de **2.37 milliards €**.

Avec cet argent, 50 000 emplois pérennes auraient pu être créés. Au contraire de cela, la situation n'a eu de cesse de se dégrader, laissant les personnels et les résidents en souffrance.

FO a demandé clairement des comptes sur ce financement sans plus de réponse !

Pour le syndicat FO, protéger les plus fragiles est un devoir, car une société laissant les plus fragiles sans protection, est une société sans avenir.

Le syndicat FO a exigé de l'Etat, l'engagement de mener ENFIN et avec l'ensemble des acteurs une réelle réflexion sur les financements des EHPAD.

FO a réaffirmé ses revendications : en premier lieu le retrait de la réforme de la tarification des EHPAD, en second lieu, l'attribution des moyens indispensables au fonctionnement des établissements, ainsi que le renforcement des effectifs, en prenant appui sur le plan solidarité « grand âge », qui prévoyait pour 2012 (au plus tard) un taux d'encadrement d'un agent pour un résident et non pas de 0,4 voire pire, comme nous le constatons à l'heure actuelle !

Sarreguemines, le 4 septembre 2017

**Le GROUPEMENT DEPARTEMENTAL
Des Personnels des Services Publics et de
Santé**

FORCE OUVRIERE

De la MOSELLE



Il n'est pas un jour sans que l'annonce de nouvelles actions se profile.

En effet, l'Action Sociale FO de Paris rejoint l'appel de la Fédération FO des Services Publics et de Santé en appelant à la grève et à la manifestation pour soutenir les personnels des EHPAD, le 30 janvier 2018.

Dans le même temps, l'Action Sociale FO de Paris développe également ses revendications, en exigeant le financement du secteur social et médico-social à la hauteur de ses besoins, l'abrogation de l'article 70 de la loi de financement de la sécurité sociale et le maintien de tous les droits collectifs, l'arrêt du détournement des cotisations sociales et le retour à la sécu de 1945, l'augmentation générale des salaires et des minima sociaux ainsi que des retraites et l'abrogation de la loi travail et des ordonnances.

Dans le même temps l'annonce de la suppression de 2 400 postes à Carrefour entraîne des réactions très fortes des syndicats FO de Carrefour et de la Fédération FO FGTA. Un appel à la grève, le 8 février vient d'être déposé.

L'UD FO 75, comme elle le fait aujourd'hui dans tous les secteurs qui appellent à la grève et à des manifestations soutiendra toutes ces actions aux cotés des syndicats et des Fédérations FO :

- Chez les personnels de la pénitentiaire qui entament leur 10^{ème} jour de grève et d'actions.
- Dans les EHPAD, le 30 janvier 2018.
- Avec l'Action Sociale FO de Paris, le 30 janvier 2018.
- Avec la FNEC FP FO, le 1^{er} février 2018.
- Avec les Cheminots FO, le 8 février 2018.
- Avec les syndicats FO Carrefour et leur Fédération la FGTA FO, le 8 février 2018.

L'UD FO 75 demande à l'ensemble de ses syndicats de se mobiliser afin de contribuer à la réussite de ces différentes actions.

L'UD FO 75 considère que la multiplication des mouvements de grève et les manifestations ne peuvent à terme que contribuer à un grand mouvement d'ensemble que nous devons préparer sur le plan interprofessionnel. L'UD FO 75 y est prête !

Paris, le 24 janvier 2018



EHPAD EN DANGER!
Le Gouvernement doit répondre à nos revendications

Maison de retraite / Aide à domicile

OUI À L'APPLICATION IMMÉDIATE DU RATIO «UN AGENT POUR UN RÉSIDENT»

**NON À LA RÉFORME DE LA TARIFICATION
À DE NOUVELLES SUPPRESSIONS DE POSTES**